

INSTITUT
DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC

www.stat.gouv.qc.ca

RÉGIONS

Bulletin statistique régional

Édition 2013

Estrie



Déjà
100
ans
de patrimoine
statistique

Québec 

Équipe de rédaction :

Marianne Bernier	Danielle Bilodeau	
Anne Binette Charbonneau		Sophie Brehain
Pierre Cambon	Stéphane Crespo	Marc-André Demers
Claude Fortier	Jean-François Fortin	Chantal Girard
Stéphane Ladouceur	Guillaume Marchand	Martine St-Amour

Avec l'assistance technique de :

Mélanie Jean	Virginie Lachance	Danielle Laplante
Danny Sanfaçon	Gabrielle Tardif	

Révision linguistique :

Esther Frère

Sous la coordination de :

Pierre Cambon Stéphane Ladouceur

Sous la direction de :

Yrène Gagné

Nos coordonnées :

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Ste-Foy, 3^e étage
Québec (Québec), G1R 5T4

Téléphone : 418 691-2411
Sans frais : 1-800-463-4090
Télécopieur : 418 643-4129
Courriel : regions@stat.gouv.qc.ca

Visitez notre site Web :

www.stat.gouv.qc.ca

Crédits de la page frontispice :

© iStockphoto.com

Signes conventionnels

..	Donnée non disponible	g	Gramme
...	N'ayant pas lieu de figurer	kg	Kilogramme
—	Néant ou zéro	t	Tonne métrique
—	Données infime	hl	Hectolitre
p	Donnée provisoire	n	Nombre
r	Donnée révisée	\$	En dollars
e	Donnée estimée	k	En milliers
F	Donnée peu fiable	M	En millions
x	Donnée confidentielle	G	En milliards

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
3^e trimestre 2013
ISSN 1715-6971 (en ligne)

© Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.
www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Juillet 2013

Table des matières

Territoire et environnement	2
Climat	2
Aires protégées	3
Démographie	4
Conditions de vie et bien-être	9
Marché du travail	12
Indicateurs du marché du travail	12
Nombre et taux de travailleurs	13
Comptes économiques	14
Produit intérieur brut	14
Revenu disponible des ménages	16
Investissements et permis de bâtir	20
Investissements	20
Permis de bâtir	21
Science et technologie	22
Santé	25
Éducation	27
Culture et communications	28
Concepts et définitions	30
Tableaux comparatifs	35

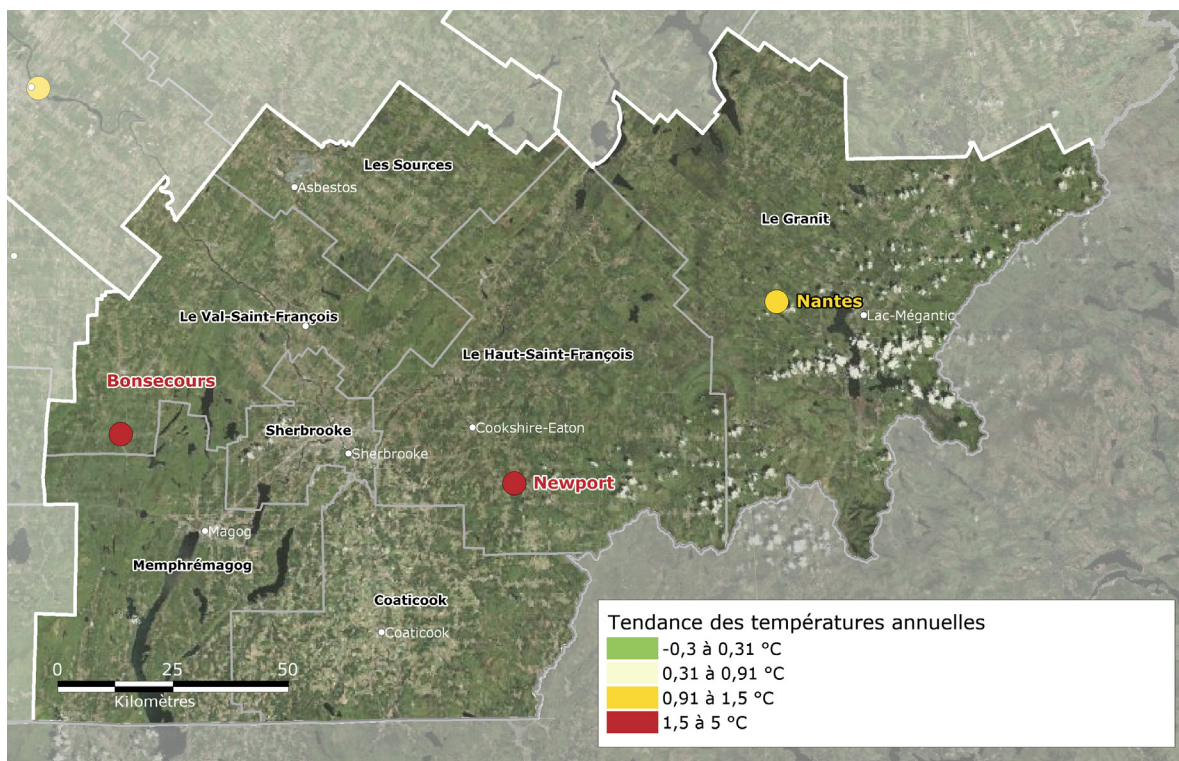
1. Territoire et environnement

par Sophie Brehain, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

La région de l'Estrie couvre une superficie en terre ferme de 10 194 km². Elle est composée de sept municipalités régionales de comté (MRC) géographiques¹ : Le Granit, Les Sources, Le Haut-Saint-François, Le Val-Saint-François, Sherbrooke, Coaticook et Memphrémagog, et regroupe 89 municipalités.

1.1 Climat

La climatologie d'une région se définit d'abord par sa température. Au Québec, plusieurs stations de mesure réparties principalement sous le 52^e parallèle, en milieu rural, recueillent depuis plus de 50 ans des données sur les températures quotidiennes minimales et maximales. La tendance des températures moyennes annuelles peut ainsi en être déduite. Les résultats pour l'ensemble de la province montrent que le réchauffement du climat est une réalité dans la partie méridionale du Québec. De 1961 à 2010, la température moyenne a augmenté de 1,3 °C. Cependant, les variations des températures ne se produisent pas uniformément sur l'ensemble du territoire. La hausse des températures moyennes est d'un peu plus de 1,5 °C dans l'ouest et le sud, alors qu'elle se situe entre 0,9 °C et 1,5 °C pour les stations localisées plus à l'est de la province. Dans la région de l'Estrie, les stations des municipalités de Nantes, Newport et Bonsecours affichent respectivement une variation de température de + 1,4 °C, + 1,6 °C et + 1,9 °C pour la période observée.



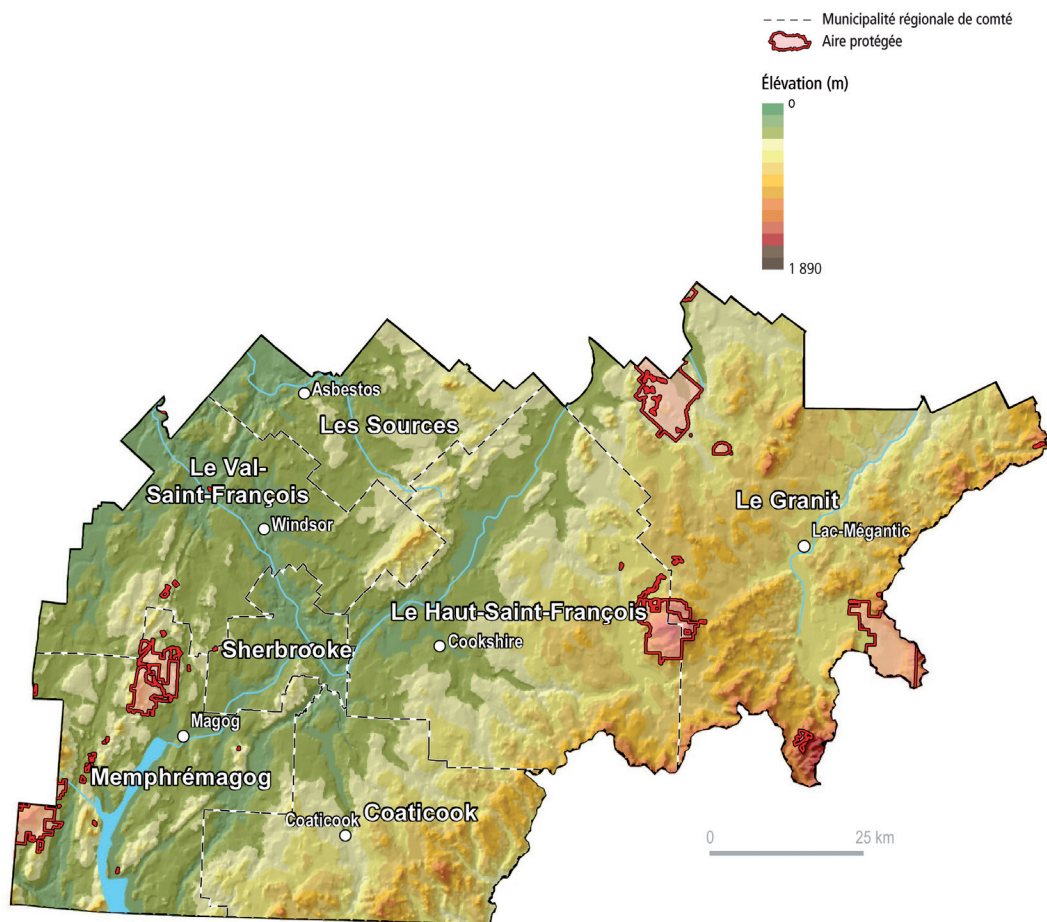
Source : Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs; image fournie par la NASA, © 2013 Microsoft Corporation; limites administratives du ministère des Ressources naturelles.

1. La version géographique des MRC comprend les MRC au sens juridique et les territoires équivalents (TE) à une MRC, de même que les communautés amérindiennes et les villages nordiques situés dans le périmètre des MRC ou qui constituent des TE.

1.2 Aires protégées

Au 31 mars 2013, le réseau des aires protégées au Québec compte 3 987 milieux naturels qui répondent à la définition d'une aire protégée et répondent aux critères de protection développés par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Les aires protégées couvrent 142 045 km², ce qui représente 8,52 % de la superficie de la province.

Sur le territoire de la région de l'Estrie se trouvent, en totalité ou en partie, 59 aires protégées. Elles couvrent 335 km², soit 3,2 % de la superficie de la région. En terme de superficie, la majorité des aires protégées de l'Estrie est classée « parc national ». Il s'agit du parc national du Mont-Orford, du parc national du Mont-Mégantic, et plus de la moitié du parc national de Frontenac. Ils contribuent ensemble à la protection de 195 km².



Source : Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, *Registre des aires protégées au Québec*.

2. Démographie

par Martine St-Amour, Direction des statistiques sociodémographiques

La croissance démographique de l'Estrée s'est accélérée entre 1996 et 2012, quoique beaucoup moins fortement que celle de l'ensemble du Québec. La région a bénéficié d'une hausse des naissances et accueille un nombre non négligeable d'immigrants, mais les gains qu'elle enregistre dans ses échanges migratoires avec le reste du Québec se sont réduits depuis le début des années 2000. À l'intérieur de la région, la croissance est concentrée dans les MRC de Sherbrooke et Memphrémagog. La dynamique démographique de ces dernières diffère toutefois grandement. Sherbrooke, qui attire des résidents du reste de la région, voit sa croissance s'accroître depuis la fin des années 1990. Memphrémagog, dont la population est plus âgée, est surtout attractive pour les gens de l'extérieur de la région et voit sa croissance ralentir.

Évolution de la population

Selon les estimations provisoires, la région de l'Estrée comptait 315 500 habitants au 1^{er} juillet 2012, soit 3,9 % de la population du Québec. Elle arrive au 9^e rang des régions administratives pour ce qui est de la taille de sa population, derrière l'Outaouais et devant le Saguenay–Lac-Saint-Jean. Son poids démographique est demeuré stable au cours des 10 dernières années.

Environ la moitié (51 %) de la population de la région, soit 161 300 personnes, réside dans la MRC de Sherbrooke en 2012. Cette part est de 15 % dans la MRC de Memphrémagog, tandis que les MRC du Val-Saint-François, du Granit, du Haut-Saint-François et de Coaticook représentent chacune entre 6 % et 9 % de la population régionale. La MRC des Sources est la moins peuplée, ses 14 500 habitants comptant pour 5 % de la population estrienne.

Tableau 2.1

Population totale, taux d'accroissement annuel moyen et part de la population régionale, MRC de l'Estrée et ensemble du Québec, 1996-2012^p

	Population au 1 ^{er} juillet				Taux d'accroissement annuel moyen ¹			Part	
	1996	2001	2006	2012 ^p	1996-2001	2001-2006	2006-2012 ^p	1996	2012 ^p
	n				pour 1 000			%	
Le Granit	21 579	22 200	22 481	22 185	5,7	2,5	- 2,2	7,6	7,0
Les Sources	15 183	14 812	14 489	14 512	- 4,9	- 4,4	0,3	5,4	4,6
Le Haut-Saint-François	21 664	21 813	21 713	21 912	1,4	- 0,9	1,5	7,7	6,9
Le Val-Saint-François	28 735	28 923	29 224	29 452	1,3	2,1	1,3	10,2	9,3
Sherbrooke	136 902	141 681	148 993	161 253	6,9	10,1	13,2	48,4	51,1
Coaticook	18 483	18 771	18 582	18 432	3,1	- 2,0	- 1,4	6,5	5,8
Memphrémagog	40 125	43 182	45 535	47 741	14,7	10,6	7,9	14,2	15,1
Estrée	282 671	291 382	301 017	315 487	6,1	6,5	7,8	100,0	100,0
Ensemble du Québec	7 246 897	7 396 331	7 631 552	8 054 756	4,1	6,3	9,0	...	...

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2012.

1. Le taux d'accroissement est calculé par rapport à la population moyenne de la période.

Source : Statistique Canada, Estimations démographiques (série de février 2013), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Entre 2006 et 2012, la population de l'Estrée a crû en moyenne à un taux annuel de 7,8 pour mille selon les données provisoires, en légère hausse par rapport aux périodes 2001-2006 (6,5 pour mille) et 1996-2001 (6,1 pour mille). L'accélération de la croissance n'y a pas été aussi marquée que dans l'ensemble du Québec. Il en résulte que la croissance relative de l'Estrée est devenue inférieure à la moyenne québécoise en 2006-2012, après avoir été légèrement supérieure au cours des deux périodes précédentes.

La croissance démographique de la région est principalement concentrée dans les MRC de Sherbrooke et de Memphrémagog. Entre 2006 et 2012, leur taux d'accroissement annuel moyen est respectivement de 13,2 et 7,9 pour mille. Ces deux MRC affichaient aussi les taux les plus élevés au cours des années 1996-2001 et 2001-2006, mais Memphrémagog devançait alors Sherbrooke. Il faut dire que la croissance s'est accélérée d'une période à l'autre dans Sherbrooke, tandis qu'elle a ralenti dans Memphrémagog. Les MRC du Haut-Saint-François et du Val-Saint-François affichent pour leur part une faible croissance en 2006-2012, d'environ 1 pour mille. La population est demeurée stable dans la MRC des Sources, mais il s'agit d'une progression par rapport aux pertes enregistrées au cours des périodes 1996-2001 et 2001-2006. Les MRC du Granit et de Coaticook ont quant à elles vu leur population se réduire entre 2006 et 2012. Les pertes sont d'assez faible ampleur, mais soulignons que ces deux MRC étaient en croissance à la fin des années 1990 et, dans le cas de la MRC du Granit, au début des années 2000.

Les estimations de population : prudence dans l'interprétation des données provisoires

Une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution de la population des régions administratives et des MRC entre 2006 et 2012. Les estimations de population de Statistique Canada actuellement disponibles pour cette période ont comme point de départ les comptes du Recensement de 2006 (rajustés pour le sous-dénombrement net), auxquels est ajoutée une estimation du bilan des différents événements démographiques enregistrés par la suite (naissances, décès et mouvements migratoires). Les estimations de population seront révisées en 2014 pour s'arrimer aux comptes du Recensement de 2011. Il est possible que certains résultats changent à la suite de ces révisions.

Structure par âge

La population de l'Estrie est légèrement plus âgée que la moyenne québécoise. En 2012, l'âge médian – qui sépare la population en deux groupes égaux – y est de 42,7 ans, comparativement à 41,5 ans dans l'ensemble du Québec. Les personnes âgées de 65 ans et plus (17,8 %) sont un peu plus nombreuses, toutes proportions gardées, qu'à l'échelle québécoise (16,2 %), tandis que la part des jeunes de moins de 20 ans est la même (21,4 %). Quant à la part des 20-64 ans, que l'on peut considérer comme les personnes d'âge actif, elle est légèrement moindre en Estrie (60,8 %) que dans l'ensemble du Québec (62,4 %).

Tableau 2.2

Population par grand groupe d'âge et âge médian, MRC de l'Estrie et ensemble du Québec, 2012^a

	Groupe d'âge								Âge médian
	Total	0-19	20-64	65 et plus	Total	0-19	20-64	65 et plus	
	n				%				
Le Granit	22 185	4 765	12 945	4 475	100,0	21,5	58,4	20,2	47,2
Les Sources	14 512	3 118	8 028	3 366	100,0	21,5	55,3	23,2	49,5
Le Haut-Saint-François	21 912	5 105	12 975	3 832	100,0	23,3	59,2	17,5	45,4
Le Val-Saint-François	29 452	6 940	17 416	5 096	100,0	23,6	59,1	17,3	44,7
Sherbrooke	161 253	34 021	101 922	25 310	100,0	21,1	63,2	15,7	38,6
Coaticook	18 432	4 506	10 655	3 271	100,0	24,4	57,8	17,7	42,4
Memphrémagog	47 741	9 213	27 765	10 763	100,0	19,3	58,2	22,5	49,4
Estrie	315 487	67 668	191 706	56 113	100,0	21,4	60,8	17,8	42,7
Ensemble du Québec	8 054 756	1 727 552	5 025 818	1 301 386	100,0	21,4	62,4	16,2	41,5

Note : Population au 1^{er} juillet.

Source : Statistique Canada, Estimations démographiques (série de février 2013), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

En 2012, seule la MRC de Sherbrooke présente un âge médian (38,6 ans) inférieur à celui de l'ensemble du Québec. Elle compte le plus important bassin d'individus d'âge actif de la région (63,2 %), ainsi que la plus faible part de personnes âgées (15,7 %). La MRC de Coaticook affiche l'âge médian le moins élevé après Sherbrooke, soit 42,4 ans. Elle se distingue avec

la plus forte proportion de jeunes de la région (24,4 %). À l'opposé, Memphrémagog et Les Sources sont les MRC les plus âgées, avec un âge médian d'un peu plus de 49 ans. Elles comptent toutes deux davantage de personnes âgées de 65 ans et plus que de jeunes de moins de 20 ans au sein de leur population. Le Granit se rapproche des MRC les plus âgées avec un âge médian de 47,2 ans. Celui-ci est de 45,4 ans dans Le Haut-Saint-François et de 44,7 ans dans Le Val-Saint-François.

Naissances, décès et accroissement naturel

Selon les données provisoires, près de 3 300 bébés sont nés en Estrie en 2012. Ce nombre n'est que légèrement inférieur à celui de 2010 (3 386), le sommet des 10 dernières années. En comparaison, il était d'environ 2 900 de 2002 à 2004, avant d'amorcer un mouvement à la hausse dans la deuxième moitié des années 2000. Cette augmentation du nombre de naissances a été commune à la plupart des régions et presque partout, elle a été suivie d'une stabilisation ou d'un léger repli au cours des années les plus récentes.

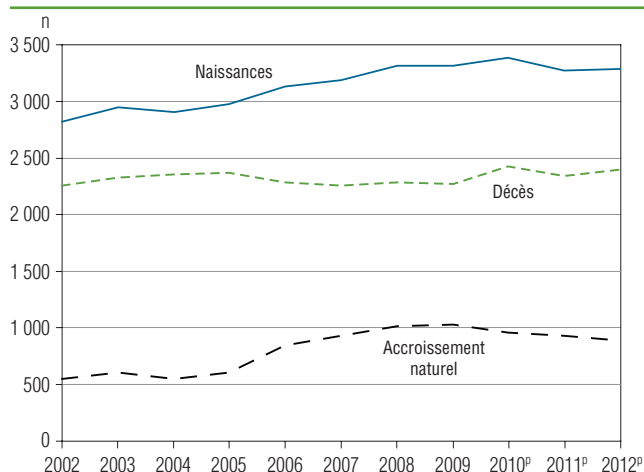
Le nombre de naissances dépend de deux facteurs, soit du nombre de femmes en âge d'avoir des enfants et de l'intensité de la fécondité. En Estrie, l'évolution de ces deux facteurs a été favorable à des naissances un peu plus nombreuses depuis le milieu des années 2000. D'une part, le nombre de femmes dans les groupes d'âge les plus féconds (25 à 34 ans) s'est accru. D'autre part, la fécondité s'est élevée, l'indice synthétique de fécondité passant de 1,54 enfant par femme en 2002 à 1,64 en 2012 (donnée provisoire), après avoir culminé à 1,74 en 2010. La fécondité de l'Estrie présente généralement peu d'écart avec la moyenne québécoise. En 2012, l'indice de fécondité est de 1,68 enfant par femme dans l'ensemble du Québec.

En ce qui concerne le nombre de décès, bien que des fluctuations à la baisse soient parfois enregistrées, la tendance est généralement à la hausse en raison du contexte de vieillissement de la population commun à toutes les régions du Québec. En 2012, 2 500 décès ont ainsi été enregistrés en Estrie, comparativement à 2 260 en 2002. En soustrayant les décès des naissances, on obtient un solde correspondant à l'accroissement naturel d'une population. Après avoir été d'environ 600 personnes de 2002 à 2005, il s'est élevé à plus de 1 000 personnes en 2008 et en 2009 sous l'impulsion de la hausse des naissances. Il s'est toutefois réduit au cours des années les plus récentes, puisque le nombre de naissances a légèrement fléchi et que les décès ont augmenté. En 2012, il est de 880 personnes.

En 2012, les naissances sont plus nombreuses que les décès dans la majorité des MRC de la région (voir le tableau comparatif des MRC à la fin du bulletin). Seule la MRC du Granit affiche un accroissement naturel légèrement négatif. Par rapport à la taille de leur population, l'excédent des naissances sur les décès est de faible ampleur dans les deux MRC les plus âgées, soit Les Sources et Memphrémagog.

Figure 2.1

Naissances, décès et accroissement naturel, Estrie, 2002-2012^p



Note : Les données sur les naissances de 2010 sont finales.

Source : Institut de la statistique du Québec.

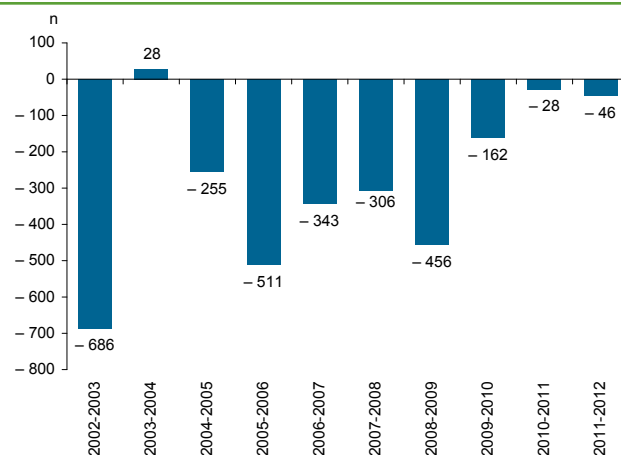
Migration interrégionale

L'Estrie sort gagnante de ses échanges migratoires avec les autres régions du Québec, mais les gains se sont grandement réduits depuis le milieu des années 2000. Si le solde migratoire était de plus de 1 000 individus en 2002-2003, il a été de moins de 100 personnes en 2007-2008 et en 2008-2009. Les soldes se sont un peu relevés par la suite, mais ils demeurent relativement faibles en regard de ce qu'ils étaient il y a une dizaine d'années. Les gains ont été de 314 personnes en 2011-2012.

En 2011-2012, le profil migratoire par groupe d'âge montre que l'Estrie fait ses gains les plus importants chez les personnes dans la cinquantaine et la soixantaine, particulièrement chez les 55-64 ans, ce qui reflète l'attraction que certaines MRC de la région exercent sur les personnes en âge de prendre leur retraite. En revanche, la région est déficitaire chez les jeunes dans la vingtaine et enregistre des soldes nuls ou faiblement positifs dans la plupart des autres groupes d'âge.

Figure 2.2

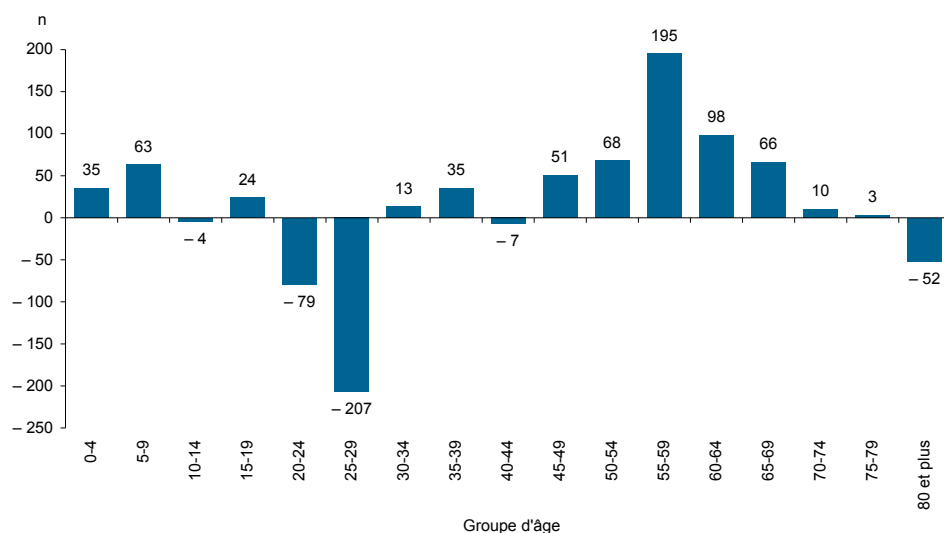
Solde migratoire interrégional, Estrie, 2002-2003 à 2011-2012



Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

Figure 2.3

Solde migratoire interrégional selon le groupe d'âge, Estrie, 2011-2012



Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

La Montérégie voisine est la région avec laquelle s'effectuent le plus grand nombre d'échanges migratoires. Elle est la première région de destination des individus qui quittent l'Estrie, de même que la principale région d'origine de ceux qui s'y établissent. Ces échanges sont généralement profitables à l'Estrie, qui a gagné 482 habitants au détriment de la Montérégie en 2011-2012. Montréal et le Centre-du-Québec arrivent au deuxième et troisième rang des régions d'origine et de destination. Les migrations touchant ces deux régions ont engendré des soldes pratiquement nuls au cours de la dernière année. L'Estrie a fait des gains par rapport à la région des Laurentides (+ 122) et des pertes au profit de la Capitale-Nationale (– 204), tandis que les soldes avec les autres régions sont d'assez faible ampleur.

Tableau 2.3

Entrants, sortants et solde migratoire interrégional avec chacune des régions administratives, Estrie, 2011-2012

	Solde	Entrants			Sortants		
		Rang	n	%	Rang	n	%
Bas-Saint-Laurent	10	12	150	1,9	11	140	1,9
Saguenay–Lac-Saint-Jean	31	11	154	2,0	12	123	1,6
Capitale-Nationale	– 204	5	469	6,0	4	673	9,0
Mauricie	– 24	8	211	2,7	7	235	3,1
Estrie	...	...	...	...	...	...	...
Montréal	– 7	2	1 481	19,0	2	1 488	19,9
Outaouais	– 27	9	199	2,6	9	225	3,0
Abitibi-Témiscamingue	9	14	104	1,3	15	95	1,3
Côte-Nord	12	13	119	1,5	14	107	1,4
Nord-du-Québec	3	16	39	0,5	16	36	0,5
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	– 39	15	75	1,0	13	114	1,5
Chaudière-Appalaches	– 49	4	548	7,0	5	598	8,0
Laval	– 55	10	172	2,2	8	227	3,0
Lanaudière	43	7	240	3,1	10	197	2,6
Laurentides	122	6	389	5,0	6	267	3,6
Montérégie	482	1	2 571	33,0	1	2 089	28,0
Centre-du-Québec	6	3	859	11,0	3	853	11,4
Total	314	...	7 781	100,0	...	7 466	100,0

Note : L'arrondissement des données peut amener un léger écart entre le total et la somme des parties.

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

À l'échelle des MRC, la migration interne comprend les échanges avec l'ensemble des autres MRC, incluant celles faisant partie de la même région administrative. En 2011-2012, trois MRC de la région ont bénéficié d'un solde positif (voir le tableau comparatif des MRC à la fin du bulletin). Memphrémagog fait les gains les plus importants, principalement au détriment de Montréal et de la Montérégie. Sherbrooke est surtout gagnante par rapport au reste de la région, tandis que Le Haut-Saint-François fait de faibles gains par rapport à la plupart des régions. Les autres MRC montrent quant à elles des soldes migratoires négatifs.

Immigration internationale

Bien que l'Estrie accueille une faible part des immigrants internationaux, l'apport démographique de ceux-ci n'est pas négligeable. En janvier 2012, environ 2 % des immigrants récents, admis au Québec entre 2006 et 2010, résidaient dans la région selon une étude du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec¹. Cette proportion représente près de 3 700 nouveaux résidents.

1. Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec (2012). [Présence en 2012 des immigrants admis au Québec de 2001 à 2010](#), Montréal, Gouvernement du Québec, 33 p.

3. Conditions de vie et bien-être

par Stéphane Crespo, Direction des statistiques sociodémographiques

Mesure du faible revenu

En 2010, la proportion des familles en situation de faible revenu est moins élevée dans la région de l'Estrie (8,7 %) que dans l'ensemble du Québec (9,3 %). De 2006 à 2010, le taux de faible revenu après impôt des familles augmente dans la région (+ 0,2 point de pourcentage), tandis qu'il diminue de 0,1 point dans l'ensemble du Québec. Par rapport à 2009 seulement, le taux est en diminution de 0,5 point, comparativement à une diminution de 0,5 point dans l'ensemble du Québec. C'est dans Les Sources que l'on trouve, en proportion, le plus de familles à faible revenu (10,2 %). À l'inverse, Le Val-Saint-François affiche le taux de faible revenu le moins élevé de la région (6,4 %). Au cours de la période 2006-2010, le taux de faible revenu des familles est en augmentation dans les territoires supralocaux suivants : Les Sources (+ 0,6 point), Le Granit (+ 0,5 point), Sherbrooke (+ 0,5 point), Le Val-Saint-François (+ 0,3 point), Coaticook (+ 0,2 point). À l'inverse, ce taux est en diminution dans le territoire supralocal suivant : Memphrémagog (– 0,3 point). Il est cependant stationnaire dans le territoire supralocal suivant : Le Haut-Saint-François.

Tableau 3.1

Taux de faible revenu de l'ensemble des familles, MRC de l'Estrie et ensemble du Québec, 2006-2010

	2006	2007	2008	2009	2010	Écart 2010-2006
	%					point de pourcentage
Le Granit	6,8	8,2	8,3	8,4	7,3	0,5
Les Sources	9,6	9,7	9,7	10,7	10,2	0,6
Le Haut-Saint-François	10,0	11,6	11,3	10,7	10,0	0,0
Le Val-Saint-François	6,1	6,3	6,3	7,2	6,4	0,3
Sherbrooke	9,1	9,7	9,6	9,7	9,6	0,5
Coaticook	6,7	7,7	7,5	7,7	6,9	0,2
Memphrémagog	7,8	8,9	8,4	8,3	7,4	– 0,3
Estrie	8,4	9,1	9,0	9,1	8,7	0,2
Ensemble du Québec	9,3	9,9	9,7	9,8	9,3	– 0,1

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} janvier 2010.

Source : Statistique Canada, fichier sur les familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

À l'instar des autres régions, le taux varie beaucoup selon le type de famille dans la présente région. En 2010, ce taux est 4,7 fois plus élevé concernant les familles monoparentales (27 %) qu'en ce qui concerne les couples (5,7 %). Entre 2006 et 2010, le taux augmente de 1,8 point concernant les familles monoparentales, comparativement à une augmentation de 0,2 point pour les couples. C'est la MRC des Sources qui affiche le taux de faible revenu des familles monoparentales le plus élevé de la région en 2010 (31,7 %). Mentionnons que le taux le plus bas pour ce type de famille revient à Coaticook (21,7 %).

Toujours en 2010, on dénombre dans la région 7 500 familles à faible revenu, dont 3 210 sont monoparentales. Aussi, le nombre d'enfants en situation de faible revenu passe de 7 990 en 2006 à 8 430 en 2010, soit une augmentation de 5,5 %. Cette augmentation est plus élevée que la diminution du nombre total d'enfants de la région (– 2,2 %).

Tableau 3.2

Taux de faible revenu selon le type de famille, Estrie, 2006-2010

	2006	2007	2008	2009	2010	Écart 2010-2006
	%					point de pourcentage
Taux de faible revenu des familles	8,4	9,1	9,0	9,1	8,7	0,2
Famille comptant un couple	5,6	6,1	6,0	6,1	5,7	0,2
Sans enfants	5,5	6,2	5,9	6,2	5,7	0,1
Avec 1 enfant	5,4	5,6	6,1	5,8	5,8	0,3
Avec 2 enfants	4,7	5,0	5,1	5,1	4,7	0,0
Avec 3 enfants et plus	7,8	9,0	8,8	8,5	8,4	0,6
Famille monoparentale	25,1	27,3	27,2	28,0	27,0	1,8
Avec 1 enfant	22,3	23,4	23,3	24,0	23,0	0,7
Avec 2 enfants	26,5	30,0	29,8	30,9	29,7	3,2
Avec 3 enfants et plus	40,0	45,2	44,0	45,4	44,1	4,1

Source : Statistique Canada, fichier sur les familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Revenu médian des familles

De 2009 à 2010, le revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles, exprimé en dollars constants, augmente de 1,6 % dans la région de l'Estrie. Cette augmentation est plus élevée que celle observée dans l'ensemble du Québec (+ 1,0 %). On constate que les territoires supralocaux suivants profitent d'une croissance réelle : Memphrémagog (+ 2,4 %), Le Haut-Saint-François (+ 2,3 %), Le Val-Saint-François (+ 2,1 %), Le Granit (+ 2,1 %), Sherbrooke (+ 1,4 %), Coaticook (+ 1,1 %), Les Sources (+ 1,0 %). À l'inverse, aucun territoire supralocal de la région n'a vu son revenu médian décroître. Aussi, la région est en retard par rapport à l'ensemble du Québec puisque, selon les données de 2010, le revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles s'établit à 60 350 \$, comparativement à 65 860 \$ au Québec. Tous les territoires supralocaux de la région enregistrent en 2010 un revenu inférieur à celui de l'ensemble du Québec.

Tableau 3.3

Revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles, MRC de l'Estrie et ensemble du Québec, 2009-2010

	2009	2010	Variation 2010/2009
	\$ constants de 2010		%
Le Granit	54 667	55 810	2,1
Les Sources	50 688	51 200	1,0
Le Haut-Saint-François	52 551	53 750	2,3
Le Val-Saint-François	62 796	64 120	2,1
Sherbrooke	62 644	63 500	1,4
Coaticook	56 772	57 420	1,1
Memphrémagog	59 000	60 420	2,4
Estrie	59 415	60 350	1,6
Ensemble du Québec	65 215	65 860	1,0

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} janvier 2010.

Source : Statistique Canada, fichier sur les familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

En 2010, les familles monoparentales ont un revenu médian après impôt (34 740 \$) moins élevé que celui des familles comptant un couple (57 140 \$). Enfin, de 2009 à 2010, le revenu médian des familles monoparentales s'est amélioré de 0,9 %. Quant aux familles comptant un couple, leur revenu s'est amélioré de 1,0 %.

Tableau 3.4

Revenu médian après impôt selon le type de famille, Estrie, 2009-2010

	2009	2010	Variation 2010/2009
	\$ constants de 2010		%
Famille comptant un couple	56 600	57 140	1,0
Sans enfants	47 165	47 510	0,7
Avec 1 enfant	63 970	64 570	0,9
Avec 2 enfants	71 907	72 790	1,2
Avec 3 enfants et plus	71 016	72 340	1,9
Famille monoparentale	34 440	34 740	0,9
Avec 1 enfant	33 812	33 790	-0,1
Avec 2 enfants	36 252	36 570	0,9
Avec 3 enfants et plus	34 875	36 470	4,6

Source : Statistique Canada, fichier sur les familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4. Marché du travail

4.1 Indicateurs du marché du travail de l'Estrie

par Marc-André Demers, Direction des statistiques du travail et de la rémunération

Après avoir enregistré, en 2011, le taux de croissance de l'emploi le plus fort (+ 5,8 %) parmi les régions administratives du Québec, l'Estrie se retrouve dans la situation inverse en 2012 avec un recul de 5,1 %, soit le deuxième le plus important après la Mauricie (– 5,4 %). Toutefois, en nombre, il s'agit de la baisse la plus prononcée (– 7 900). Quant au taux d'emploi, il régresse de 3,6 points de pourcentage en raison du repli de l'emploi et de la croissance de la population en âge de travailler (+ 0,9 %). En 2012, la majorité des emplois perdus concerne les femmes (– 4 500), les personnes de 30 ans et plus (– 4 900), les travailleurs du secteur des services (– 5 900) ainsi que l'emploi à temps plein (– 5 400).

Tableau 4.1.1

Caractéristiques du marché du travail, Estrie, 2008-2012

	Unité	2008	2009	2010	2011	2012
Population active	k	158,4	165,9	158,5	165,4	159,1
Emploi	k	149,1	153,5	145,7	154,2	146,3
Selon le régime						
Emploi à temps plein	k	117,9	123,0	115,0	120,3	114,9
Emploi à temps partiel	k	31,2	30,5	30,6	33,9	31,4
Groupe d'âge						
15-29 ans	k	36,9	34,7	34,0	35,6	32,6
30 ans et plus	k	112,2	118,8	111,7	118,6	113,7
Sexe						
Hommes	k	77,6	80,7	75,4	80,7	77,2
Femmes	k	71,4	72,8	70,3	73,6	69,1
Secteur d'activités						
Secteur des biens	k	44,7	45,3	41,3	41,0	38,9
Secteur des services	k	104,3	108,3	104,4	113,3	107,4
Chômeurs	k	9,4	12,4	12,8	11,1	12,8
Taux d'activité	%	63,1	65,4	61,9	64,0	61,1
Taux de chômage	%	5,9	7,5	8,1	6,7	8,0
Taux d'emploi	%	59,4	60,6	56,9	59,7	56,1
Part de l'emploi à temps partiel	%	20,9	19,9	21,0	22,0	21,5

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

L'emploi fléchissant plus rapidement que la population active (– 3,8 %), le taux de chômage augmente (+ 1,3 point de pourcentage) en 2012 presque autant qu'il s'était contracté l'année précédente (– 1,4 point). La région chute donc du 3^e au 9^e rang en ce qui a trait au taux de chômage. Quant au taux d'activité, il se réduit de 2,9 points et se fixe à 61,1 %, à la suite de la croissance de la population en âge de travailler et du déclin de la population active. On dénombre 146 300 personnes en emploi en Estrie en 2012, ce qui représente une diminution 2 800 emplois (– 1,9 %) depuis 2008. Le poids de cette région dans l'emploi total (3,7 %) varie peu et lui confère le 9^e rang parmi les 16 régions administratives du Québec en 2012. En ce qui concerne le taux de chômage, l'Estrie passe du 3^e au 9^e rang au cours de cette période.

4.2 Nombre et taux de travailleurs des MRC de l'Estrie

par Stéphane Ladouceur, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Selon les données provisoires, le nombre de travailleurs de 25-64 ans s'élève à 120 090 en Estrie en 2011, en hausse de 0,4 % par rapport à l'année précédente. Des sept MRC que compte l'Estrie, cinq subissent une diminution du nombre de travailleurs en regard de 2010. Les reculs les plus importants sont notés dans les MRC de Memphrémagog, du Haut-Saint-François et du Val-Saint-François, où le nombre de travailleurs se contracte de 0,6 %. En revanche, seulement deux territoires supralocaux connaissent une croissance en 2011, à savoir Sherbrooke (+ 1,2 %) et Le Granit (+ 0,4 %). Toutefois, ces MRC enregistrent une augmentation plus faible que celle observée au Québec (+ 1,3 %).

Tableau 4.2.1

Nombre et taux des travailleurs de 25 à 64 ans, MRC de l'Estrie et ensemble du Québec, 2010-2011

	Nombre			Taux		
	2010 ^r	2011 ^p	Variation 2011/2010	2010 ^r	2011 ^p	Écart 2011-2010
	n		%	%		Point de %
Le Granit	8 553	8 590	0,4	70,0	71,8	1,8
Les Sources	4 995	4 985	- 0,2	65,6	66,5	0,9
Le Haut-Saint-François	8 222	8 170	- 0,6	68,8	70,0	1,2
Le Val-Saint-François	12 030	11 959	- 0,6	73,7	74,7	1,0
Sherbrooke	60 149	60 877	1,2	69,6	69,0	- 0,6
Coaticook	6 897	6 879	- 0,3	70,1	71,1	1,0
Memphrémagog	18 736	18 630	- 0,6	72,7	73,1	0,4
Estrie	119 582	120 090	0,4	70,3	70,4	0,1
Ensemble du Québec	3 241 032	3 283 171	1,3	72,8	73,3	0,5

Note : Selon le découpage territorial et la dénomination des MRC géographiques au 31 décembre 2012.

Sources : Institut de la statistique du Québec; Revenu Québec.

En ce qui a trait au taux de travailleurs, il croît dans toutes les MRC de la région, à l'exception de Sherbrooke, où il recule de 0,6 point de pourcentage en regard de 2010, en raison d'une croissance plus rapide de la population des 25-64 ans que du nombre de travailleurs appartenant à ce même groupe d'âge. La plus forte augmentation dans la région est enregistrée dans la MRC du Granit, le taux de travailleurs grimpant de 1,8 point de pourcentage par rapport à 2010 pour atteindre 71,8 %. En 2011, la MRC du Val-Saint-François (74,7 %) se distingue en étant la seule en Estrie à présenter un taux de travailleurs supérieur à la moyenne québécoise (73,3 %). À l'opposé, pour une sixième année consécutive, la MRC des Sources (66,5 %) affiche le taux le plus faible.

Par ailleurs, le taux de travailleurs des hommes est supérieur à celui des femmes dans l'ensemble des MRC de l'Estrie. C'est dans Les Sources où l'écart est le plus prononcé entre le taux de travailleurs des femmes et celui des hommes, soit une différence de 6,5 points de pourcentage en faveur de ces derniers. À l'opposé, l'écart le plus faible est noté dans la MRC du Val-Saint-François (2,2 points). Notons que, depuis 2007, les disparités entre les deux sexes au chapitre du taux de travailleurs tendent à s'estomper dans l'ensemble des territoires supralocaux de la région.

5. Comptes économiques

5.1 Produit intérieur brut

par Danielle Bilodeau, Direction des statistiques économiques

En 2010, le produit intérieur brut aux prix de base en dollars courants (PIB) s'élève à 9,7 G\$ dans la région de l'Estrie. Il s'agit de 3,2 % du PIB du Québec, ce qui en fait la neuvième région en importance, après Lanaudière et devant le Saguenay–Lac-Saint-Jean.

La croissance économique en 2010 dans la région est de 5,7 %, ce qui constitue un excellent résultat en regard des six années précédentes. Cela améliore le taux de croissance annuel moyen (TCAM) des quatre dernières années, qui atteint ainsi 2,6 %. À titre de comparaison, en 2010, le PIB du Québec croît de 4,6 % et son TCAM se situe à 3,3 %. La région se situe au sixième rang parmi les 17 régions du Québec, en ce qui concerne la croissance économique en 2010.

Produit intérieur brut par industrie

La forte croissance économique de l'Estrie, en 2010, provient des industries productrices de biens (+ 11,8 %) qui se redressent de belle façon, soutenues par celles des services (+ 3,1 %) qui poursuivent leur tendance haussière.

Avec une production de 3,1 G\$, les industries productrices de biens occupent 31,9 %, davantage que la part de ces industries au Québec (28,3 %). La fabrication représente une part importante de l'économie de la région, soit un peu plus de 20 %, si bien que le redressement de cette industrie qui croît de 12,5 % en 2010, à la suite de près d'une décennie de morosité, constitue un apport important à la bonne tenue de l'économie de la région. Notamment, la fabrication de produits en plastique et en caoutchouc, importante base économique de la région, régresse depuis les dernières années, mais fait un saut de 12,3 % en 2010. La fabrication du papier (+ 4,9 %), celle de meubles et de produits connexes (+ 3,3 %) et les activités diverses de fabrication (+ 3,4 %) évoluent de façon semblable en montrant une bonne année comparativement aux années passées. Après une année de forte baisse, la fabrication de machines bondit de 18,3 % et celle de produits métalliques (+ 8,0 %) affiche une solide augmentation. La fabrication de produits non métalliques présente un taux de croissance de 9,6 %, pendant que celle de vêtements diminue de 3,9 %.

La part des industries productrices de biens, qui diminuait jusqu'en 2009 en regard de 2006, fait un gain de 1,7 point de pourcentage en 2010. Cette part, qui s'établit ainsi à 31,9 % en 2010, demeure en deça de celle de 36,1 % observée en 2006. La décroissance de l'industrie de la fabrication se trouve à l'origine de ce résultat. En comparaison, la part provinciale des industries productrices de biens se situe à 30,6 % en 2006 contre 28,3 % en 2010, avec la part de l'industrie de la fabrication qui diminue de 18,2 % à 14,6 %.

Avec un PIB qui atteint 6,6 G\$ en 2010, le secteur des services représente 68,1 % de l'économie régionale, un peu sous la moyenne québécoise (71,7 %). Toutes les industries du secteur des services connaissent une augmentation en 2010, à l'exception de l'industrie des arts, des spectacles et des loisirs (– 0,8 %) qui diminue et de celle des soins de santé et de l'assistance sociale (– 0,1 %) – base économique régionale – qui varie très peu. Parmi celles qui contribuent le plus à la croissance, on trouve le groupe de la finance, des assurances et des services immobiliers (+ 3,9 %), les services d'enseignement (+ 4,6 %) – base économique de la région –, le commerce de détail (+ 5,1 %), l'hébergement et les services de restauration (+ 9,4 %) ainsi que le commerce de gros (+ 4,7 %). Les services professionnels, scientifiques et techniques (+ 3,3 %) affichent une troisième hausse consécutive.

Tableau 5.1.1

Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base par industrie, Estrie, 2009-2010

	2009 ^{er}	2010 ^e	Part de l'industrie en 2010	Variation annuelle moyenne 2010/2006	Variation 2010/2009
	k\$			%	
Ensemble des industries	9 208 207	9 737 399	100,0	3,6	5,7
Secteur de production de biens	2 777 613	3 105 997	31,9	- 0,5	11,8
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	260 690	278 775	2,9	- 3,1	6,9
Cultures agricoles et élevage	206 496	203 772	2,1	3,4	- 1,3
Foresterie et exploitation forestière	38 611	58 839	0,6	- 11,3	52,4
Pêche, chasse et piégeage	x	x	...	...	...
Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie	x	x	...	...	...
Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz	20 226	x	...	...	...
Services publics	x	x	...	...	...
Construction	616 152	691 994	7,1	6,8	12,3
Fabrication	1 776 624	1 998 671	20,5	- 2,4	12,5
Fabrication d'aliments	x	x	...	...	...
Fabrication de boissons et de produits du tabac	x	x	...	...	...
Usines de textiles et de produits textiles	x	34 189	0,4	- 18,3	...
Fabrication de vêtements	34 139	32 821	0,3	...	- 3,9
Fabrication de produits en cuir et de produits analogues	x	x	...	...	...
Fabrication de produits en bois	x	x	...	...	...
Fabrication du papier	267 010	280 025	2,9	4,7	4,9
Impression et activités connexes de soutien	51 373	x	...	...	...
Fabrication de produit du pétrole et du charbon	x	x	...	...	...
Fabrication de produits chimiques	87 390	97 394	1,0	- 2,5	11,4
Fabrication de produits en plastique et en caoutchouc	188 202	211 265	2,2	- 12,1	12,3
Fabrication de produits minéraux non métalliques	70 652	77 443	0,8	...	9,6
Première transformation des métaux	x	x	...	...	...
Fabrication de produits métalliques	101 571	109 694	1,1	0,7	8,0
Fabrication de machines	134 400	159 058	1,6	5,3	18,3
Fabrication de produits informatiques et électroniques	x	x	...	...	...
Fabrication de matériel, appareils et composants électriques	x	x	...	...	...
Fabrication de matériel de transport	x	x	...	...	...
Fabrication de meubles et de produits connexes	89 287	92 277	0,9	- 6,0	3,3
Activités diverses de fabrication	66 364	68 616	0,7	...	3,4
Secteur des services	6 430 595	6 631 402	68,1	4,2	3,1
Commerce de gros	366 597	383 688	3,9	3,0	4,7
Commerce de détail	622 733	654 678	6,7	5,3	5,1
Transport et entreposage	284 898	290 310	3,0	3,8	1,9
Industrie de l'information et industrie culturelle	188 743	192 893	2,0	1,0	2,2
Finance et assurances, services immobiliers et de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises	1 515 949	1 574 955	16,2	4,7	3,9
Services professionnels, scientifiques et techniques	276 817	286 042	2,9	5,2	3,3
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	187 956	188 278	1,9	3,0	0,2
Services d'enseignement	870 987	911 103	9,4	4,7	4,6
Soins de santé et assistance sociale	1 107 631	1 106 272	11,4	4,1	-0,1
Arts, spectacles et loisirs	65 139	64 595	0,7	1,5	-0,8
Hébergement et services de restauration	199 526	218 216	2,2	5,1	9,4
Autres services, sauf les administrations publiques	249 036	257 814	2,6	4,4	3,5
Administrations publiques	494 583	502 559	5,2	3,5	1,6

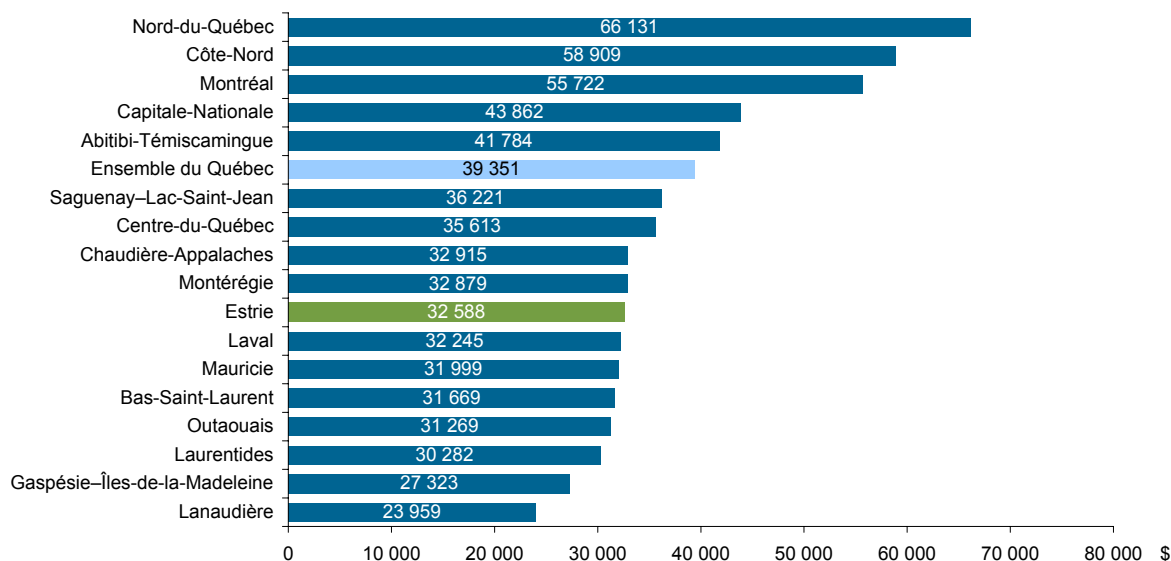
Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec, Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

Produit intérieur brut par habitant

Le PIB par habitant est un indicateur souvent utilisé pour faciliter les comparaisons entre les régions quant à l'importance de la production dans un territoire donné. À cet égard, la région de l'Estrie figure au dixième rang parmi les régions administratives du Québec en 2011. Le PIB par habitant atteint 32 588 \$, plus élevé de 3,6 % qu'en 2010. Au Québec, le PIB par habitant s'élève à 39 351 \$ en 2011, après une hausse annuelle identique, soit de 3,6 %.

Figure 5.1.1

Produit intérieur brut par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2011



Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec, Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

5.2 Revenu disponible des ménages

par Stéphane Ladouceur, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

En 2011, le revenu disponible des ménages par habitant croît dans l'Estrie au même rythme que l'année précédente, soit de 2,1 %. Au Québec, le taux de croissance (+ 2,6 %) est supérieur à celui de la région, sous l'effet conjugué d'une augmentation plus forte du revenu mixte net et du revenu net de la propriété et d'une croissance plus lente des impôts et des cotisations aux régimes d'assurance sociale.

Avec un revenu disponible des ménages de 23 180 \$ par habitant, l'Estrie se classe au quatorzième rang, tout juste devant la Mauricie (22 664 \$), mais derrière le Centre-du-Québec (23 219 \$). Au Québec, le revenu disponible des ménages est plus élevé que celui de la région et il s'établit à 25 646 \$ par habitant. Loin de s'estomper, l'écart entre le revenu disponible des ménages de la région et celui du Québec s'est accentué, entre 2007 et 2011, passant de 2 137 \$ à 2 466 \$.

Décomposition du revenu disponible des ménages

La composition du revenu des ménages permet de mieux comprendre l'origine du retard historique de la région en regard de la moyenne québécoise. Ainsi, dans les prochains paragraphes, nous décortiquerons la structure de revenu des ménages de l'Estrie et nous la comparerons avec celle des ménages de l'ensemble du Québec.

Tableau 5.2.1

Revenu disponible des ménages et ses principales composantes par habitant, Estrie et ensemble du Québec, 2010-2011

	Estrie			Ensemble du Québec		
	2010	2011 ^p	Variation 2011/2010	2010	2011 ^p	Variation 2011/2010
	\$/hab.		%	\$/hab.		%
Rémunération des salariés	18 158	18 830	3,7	21 847	22 559	3,3
Revenu mixte net	3 242	3 290	1,5	3 324	3 515	5,7
Revenu net de la propriété	2 533	2 604	2,8	2 767	2 905	5,0
<i>Égal:</i>						
Revenu primaire des ménages	23 932	24 724	3,3	27 938	28 978	3,7
<i>Plus :</i>						
Transferts courants reçus par les ménages	5 917	6 018	1,7	5 545	5 621	1,4
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	81	84	3,4	97	100	3,1
Des administrations publiques	5 807	5 906	1,7	5 386	5 461	1,4
Administration fédérale	2 592	2 639	1,8	2 434	2 471	1,5
Administration provinciale	1 767	1 764	-0,2	1 645	1 641	-0,3
Administrations autochtones	0	0	0,0	19	18	-0,9
RRQ et RPC	1 448	1 503	3,8	1 289	1 331	3,3
Des non-résidents	29	29	-0,2	62	60	-2,1
<i>Moins:</i>						
Transferts courants payés par les ménages	7 143	7 562	5,9	8 495	8 953	5,4
Aux institutions sans but lucratif au service des ménages	296	306	3,4	353	364	3,1
Aux administrations publiques (impôts, cotisations, etc.)	6 802	7 210	6,0	8 046	8 491	5,5
Aux non-résidents	45	47	4,1	96	98	2,1
<i>Égale :</i>						
Revenu disponible des ménages	22 707	23 180	2,1	24 988	25 646	2,6

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et Développement du Nord Canada; Commission de la santé et de la sécurité du travail; ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport; ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale; Régie des rentes du Québec; Ressources humaines et Développement des compétences Canada; Revenu Québec; Secrétariat aux affaires autochtones; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Revenu primaire des ménages

Le revenu primaire, soit celui que tirent les ménages de leur participation au processus de production en tant que détenteur de facteurs de production, atteint 24 724 \$ par habitant en Estrie, ce qui est moins que la moyenne provinciale (28 978 \$). Le revenu primaire représente ainsi 80,4 % du revenu total des ménages en Estrie, tandis qu'il occupe une part encore plus importante dans l'ensemble du Québec, soit de 83,8 %.

La rémunération des salariés, principale composante du revenu primaire des ménages, demeure plus faible en Estrie (18 830 \$) que dans l'ensemble du Québec (22 559 \$). Cette situation s'explique, entre autres, par le fait que le taux d'emploi et le salaire hebdomadaire moyen des employés sont plus bas dans la région que dans le reste de la province. Néanmoins, la rémunération des salariés par habitant connaît une croissance de 3,7 % en Estrie en 2011, soit l'une des plus fortes hausses au Québec. Cette progression est imputable, en bonne partie, au redressement du marché du travail survenu dans la région en 2011 : l'emploi ayant progressé de 5,8 %, tandis que le taux de chômage a fléchi de 1,4 point de pourcentage.

Le revenu mixte net par habitant, deuxième composante en importance du revenu primaire, s'élève à 3 290 \$ en Estrie, comparativement à 3 515 \$ dans l'ensemble du Québec. Cette composante du revenu primaire englobe le revenu net des exploitants agricoles, le revenu net des entreprises individuelles ainsi que le revenu des loyers. D'ailleurs, le revenu des loyers progresse fortement au cours des quatre dernières années dans la région, stimulé, entre autres, par la vigueur du marché immobilier.

En ce qui concerne le revenu net de la propriété, soit la différence entre les revenus de placement reçus et payés par les ménages, il demeure moins élevé en Estrie (2 604 \$) qu'au Québec (2 905 \$). Soulignons que, parmi les 17 régions administratives, seule celle de Montréal présente un revenu net de la propriété par habitant supérieur à la moyenne provinciale.

Transferts courants reçus par les ménages

À l'instar des autres régions, les ménages de l'Estrie reçoivent principalement des transferts courants en provenance des administrations publiques, tandis que les transferts reçus des non-résidents et des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) représentent une source de revenus relativement négligeable. En 2011, les différents paliers de gouvernement ont versé, à eux seuls, en prestations sociales et crédits d'impôt remboursables, plus de 5 900 \$ par habitant dans la région. Au Québec, les transferts des administrations publiques par habitant sont moins élevés et ils atteignent 5 461 \$. Les résidents de la région ont davantage recours aux prestations d'assurance-emploi et d'aide sociale, en raison d'un taux d'activité de la population de 15 ans et plus inférieur à la moyenne québécoise. Qui plus est, les prestations de la Sécurité de la vieillesse et du Régime des rentes du Québec (RRQ) sont particulièrement importantes en Estrie, étant donné que la population y est relativement âgée. D'ailleurs, en raison du vieillissement de la population, la part relative des prestations du RRQ et du Régime de pensions du Canada (RPC) dans le revenu total des ménages ne cesse d'augmenter dans la région depuis cinq ans.

Transferts courants payés par les ménages

Pour calculer le revenu disponible, on déduit du revenu total les transferts que paient les ménages aux administrations publiques, aux non-résidents ainsi qu'aux ISBLSM. En raison d'un revenu total plus faible, les transferts payés aux gouvernements par les ménages de l'Estrie (7 210 \$) sous forme d'impôt sur le revenu, de cotisations aux régimes d'assurance sociale et autres transferts sont inférieurs à ceux de l'ensemble du Québec (8 491 \$). Toutefois, à l'instar des autres régions, la part du revenu consacrée aux transferts payés par les ménages aux différents paliers de gouvernement a augmenté au cours des deux dernières années en Estrie et elle s'établit à 23,5 % en 2011.

Par ailleurs, il importe de mentionner que les dons de bienfaisance sont désormais déduits du revenu des ménages, étant donné qu'ils sont considérés, selon les normes du système de comptabilité nationale canadien, comme des transferts courants aux ISBLSM. En 2011, les résidents de l'Estrie ont donné en moyenne 306 \$ aux ISBLSM, ce qui est moins que dans l'ensemble du Québec (364 \$).

Évolution du revenu disponible des ménages dans les MRC

En 2011, le revenu disponible des ménages par habitant s'est accru dans l'ensemble des territoires supralocaux de la région. Toutefois, seules les MRC du Val-Saint-François (+ 4,3 %) et du Haut-Saint-François (+ 3,6 %) enregistrent une croissance supérieure à la moyenne québécoise (+ 2,6 %), en raison notamment de l'appréciation plus importante de la rémunération des salariés et du revenu mixte net. C'est la MRC de Memphrémagog (+ 1,3 %) qui enregistre la hausse la plus modeste, sous l'effet combiné d'une croissance plus lente des transferts en provenance des administrations publiques et d'une diminution du revenu net de la propriété. Malgré une faible augmentation, cette dernière MRC (26 433 \$) continue d'afficher le revenu disponible des ménages par habitant le plus élevé de l'Estrie. En revanche, c'est dans Les Sources (20 086 \$), Le Haut-Saint-François (20 584 \$) et Le Granit (20 765 \$) qu'il est le plus bas.

Tableau 5.2.2

Revenu disponible des ménages par habitant, MRC de l'Estrie, 2007-2011

	2007	2008	2009	2010	2011 ^p	Variation 2011/2010	TCAM 2011/2007
	\$ / hab					%	
Le Granit	19 540	19 889	20 075	20 408	20 765	1,7	1,5
Les Sources	18 669	19 539	20 154	19 739	20 086	1,8	1,8
Le Haut-Saint-François	18 344	18 873	19 319	19 861	20 584	3,6	2,9
Le Val-Saint-François	22 000	23 468	23 147	23 215	24 219	4,3	2,4
Sherbrooke	21 659	22 107	22 385	22 789	23 201	1,8	1,7
Coaticook	19 158	19 629	20 241	21 095	21 418	1,5	2,8
Memphrémagog	23 922	24 808	25 108	26 085	26 433	1,3	2,5

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2011.

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et Développement du Nord Canada; Commission de la santé et de la sécurité du travail; ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport; ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale; Régie des rentes du Québec; Ressources humaines et Développement des compétences Canada; Revenu Québec; Secrétariat aux affaires autochtones; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Les résidents de la MRC des Sources sont d'ailleurs ceux qui reçoivent le plus en transferts des administrations publiques. En 2011, ils ont reçu plus de 7 700 \$ par habitant en prestations sociales et crédits d'impôt remboursables. Les prestations de la Sécurité de la vieillesse et du RRQ ainsi que les prestations d'assurance-emploi sont les principaux transferts dans cette MRC. En revanche, c'est à Sherbrooke (5 581 \$) que les transferts gouvernementaux par habitant sont les plus bas.

6. Investissements et permis de bâtir

par Jean-François Fortin, Direction des statistiques économiques

6.1 Investissements

Selon les intentions pour 2013, les investissements dans la région de l'Estrie devraient atteindre 2,3 G\$, en baisse de 0,9 % par rapport à 2012, suivant une augmentation de 9,4 % entre 2011 et 2012. La région représenterait ainsi 3,2 % du total québécois (71,4 G\$). À ce chapitre, la croissance de la région est moins rapide que celle de l'ensemble des régions (+ 0,5 %), tout comme en 2012 (moyenne provinciale : + 10,2 %). La région arrive au douzième rang parmi les 17 régions administratives en ce qui concerne la croissance annuelle.

Tableau 6.1.1

Dépenses en immobilisation par industrie¹ et par secteur, Estrie, 2009-2013²

	2009	2010	2011	2012	2013	Variation 2013/2012	Part relative dans la région (2013)	Part relative dans le Québec (2013)
	k\$						%	
Production de biens	323 138	370 958	428 870	490 228	489 011	- 0,2	21,4	2,7
Production de services	711 813	945 406	787 622	872 571	856 776	- 1,8	37,5	2,9
Logement	836 578	921 978	890 020	940 748	936 947	- 0,4	41,0	4,0
Total	1 871 528	2 238 341	2 106 512	2 303 547	2 282 735	- 0,9	100,0	3,2
Secteur privé non résidentiel	543 598	816 880	681 258	845 870	810 814	- 4,1	35,5	3,2
Secteur public	491 353	499 484	535 234	516 929	534 973	3,5	23,4	2,4

Note : En raison de l'arrondissement des données, le total ne correspond pas nécessairement à la somme des parties.

1. Statistique Canada, Système de classification des industries de l'Amérique du Nord, Canada 2002.

2. 2009-2011 : dépenses réelles; 2012 : dépenses réelles provisoires; 2013 : perspectives.

Sources : Statistique Canada, *Enquête sur les dépenses en immobilisation*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Les industries productrices de biens, qui comptent pour 21,4 % de l'investissement régional en 2013, sont en décroissance de 0,2 % par rapport à 2012, pour atteindre 489,0 M\$. L'investissement dans la région représente 2,7 % de l'investissement total de ces industries au Québec. En 2013, l'investissement de ces industries se concentre dans le secteur de la fabrication (240,9 M\$) et dans celui des services publics (143,7 M\$).

L'investissement dans les industries productrices de services, représentant plus du tiers de l'investissement régional (37,5 %), est en baisse de 1,8 % par rapport à 2012 et se chiffre à 856,8 M\$. La variation annuelle de l'investissement de la région dans ces industries, qui constitue 2,9 % de l'investissement québécois (30,1 G\$), est inférieure à la moyenne provinciale (+ 3,2 %). Les administrations publiques dominent, avec des investissements prévus de 249,8 M\$ en 2013, soit 29,2 % du total des industries productrices de services.

L'investissement résidentiel, qui représente 41,0 % de l'investissement régional en 2013, est en décroissance de 0,4 %, pour s'établir à 936,9 M\$. Il s'agit d'une variation annuelle supérieure à la moyenne québécoise (- 0,5 %). La région représente 4,0 % du total provincial.

Le secteur privé non résidentiel, qui monopolise 35,5 % de l'investissement total, est en décroissance de 4,1 % par rapport à 2012, pour s'élever à 810,8 M\$. Cela correspond à une croissance annuelle inférieure à la moyenne québécoise (- 2,9 %). La région de l'Estrie représente 3,2 % du secteur privé non résidentiel québécois. Les investissements publics affichent une

croissance de 3,5 % par rapport à 2012, pour s'établir à 535,0 M\$. Il s'agit d'une variation annuelle inférieure à la moyenne québécoise (+ 5,7 %). Cette région accapare 2,4 % des investissements publics au Québec.

6.2 Permis de bâtir

La valeur des permis de bâtir délivrés par les municipalités de la région de l'Estrie atteint 638,4 M\$ en 2012, en hausse de 15,1 % par rapport à 2011. La croissance s'observe tant dans le secteur non résidentiel (+ 44,9 %) que dans le secteur résidentiel (+ 3,2 %).

Les permis de bâtir résidentiels ont autorisé la construction de 2 258 nouvelles unités indépendantes, comparativement à 2 203 en 2011. La valeur des permis délivrés dans ce secteur se concentre dans la MRC de Sherbrooke (201,5 M\$) et dans la MRC de Memphrémagog (106,2 M\$). Outre Le Granit, l'ensemble des subdivisions régionales ont accordé des permis de bâtir résidentiels pour une valeur supérieure à la moyenne des cinq dernières années. En nombre de nouvelles unités indépendantes autorisées, la MRC de Sherbrooke arrive en tête avec 1 418, suivie de celle de Memphrémagog (431).

La valeur des permis de bâtir non résidentiels octroyés en 2012 est inférieure à la moyenne des cinq dernières années uniquement dans le cas de la composante industrielle (24,1 M\$ contre une moyenne de 36,2 M\$). Les permis de bâtir commerciaux se concentrent dans les MRC de Sherbrooke (104,5 M\$) et de Memphrémagog (13,3 M\$), en dessous de la moyenne 2007-2011. Les permis de bâtir industriels accordés se concentrent dans les MRC de Sherbrooke (7,5 M\$) et de Coaticook (5,0 M\$). Finalement, les permis de bâtir institutionnels se chiffrent à 70,5 M\$, et ils sont encore une fois majoritairement délivrés dans la MRC de Sherbrooke.

Tableau 6.2.2

Valeur des permis de bâtir selon le type de construction, MRC de l'Estrie et ensemble du Québec, 2012

	Résidentiel		Commercial		Industriel		Institutionnel	
	k\$	Moyenne 07-11	k\$	Moyenne 07-11	k\$	Moyenne 07-11	k\$	Moyenne 07-11
Le Granit	13 172	16 145	1 116	7 430	4 288	2 687	1 581	1 199
Les Sources	10 372	9 242	2 723	1 331	1 220	1 251	2 130	950
Le Haut-Saint-François	29 204	16 485	2 031	2 781	1 373	3 815	1 792	1 096
Le Val-Saint-François	33 786	28 824	7 418	1 808	3 081	6 146	1 421	1 753
Sherbrooke	201 470	179 818	104 476	52 612	7 476	10 621	53 176	35 978
Coaticook	14 963	14 748	3 611	2 658	5 036	5 406	1 329	1 091
Memphrémagog	106 200	94 492	13 282	15 214	1 658	6 233	9 023	9 492
Estrie	409 167	359 753	134 657	83 834	24 132	36 160	70 452	51 560
Ensemble du Québec	10 196 082	9 151 047	3 084 319	2 719 160	1 254 308	934 697	1 527 799	1 203 431

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} janvier 2011.

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 6.2.1

Nombre de nouvelles unités de logement indépendantes autorisées, MRC de l'Estrie et ensemble du Québec, 2010-2012

	2010	2011	2012	Variation 2012/2011
	n			%
Le Granit	53	89	42	- 52,8
Les Sources	128	23	30	30,4
Le Haut-Saint-François	69	80	171	113,8
Le Val-Saint-François	161	126	106	- 15,9
Sherbrooke	1 347	1 373	1 418	3,3
Coaticook	137	41	60	46,3
Memphrémagog	454	471	431	- 8,5
Estrie	2 349	2 203	2 258	2,5
Ensemble du Québec	53 579	53 890	51 262	- 4,9

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} janvier 2012.

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

7. Science et technologie

par Marianne Bernier, Direction des statistiques économiques

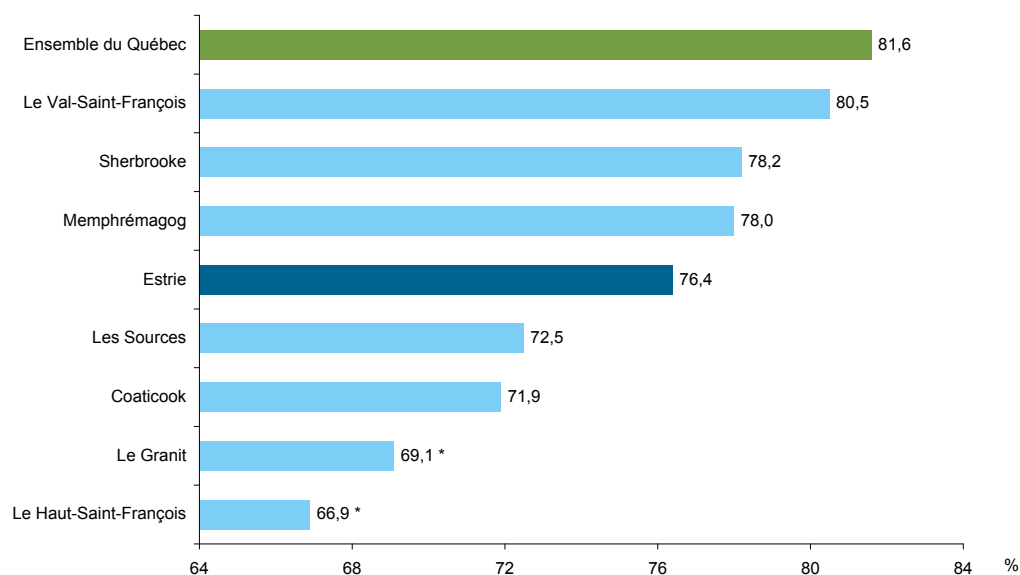
Les données présentées dans ce chapitre sont tirées de l'*Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet* de l'Institut de la statistique du Québec et sont diffusées dans sur son [site Web](#).

Les trois quarts des ménages de l'Estrie ont une connexion Internet

En 2012, la proportion de ménages branchés s'élève à 76,4 % dans la région de l'Estrie. C'est une proportion significativement moins élevée que celle de l'ensemble du Québec (81,6 %). L'Estrie est constituée de sept MRC dont les taux de branchement vont de 66,9 % à 80,5 %. Le Granit (69,1 %) et le Haut-Saint-François (66,9 %) sont les deux MRC qui ont les plus faibles taux de branchement en Estrie. À l'opposé, aucune MRC n'a une proportion de ménages qui ont une connexion Internet significativement plus élevée que dans la région. Toutefois, la MRC du Val-Saint-François (80,5 %) est celle qui a le taux de branchement le plus élevé.

Figure 7.1

Proportion de ménages branchés à Internet, MRC de l'Estrie et ensemble du Québec, 2012



Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} janvier 2012.

* L'estimation est significativement différente de celle pour la région administrative.

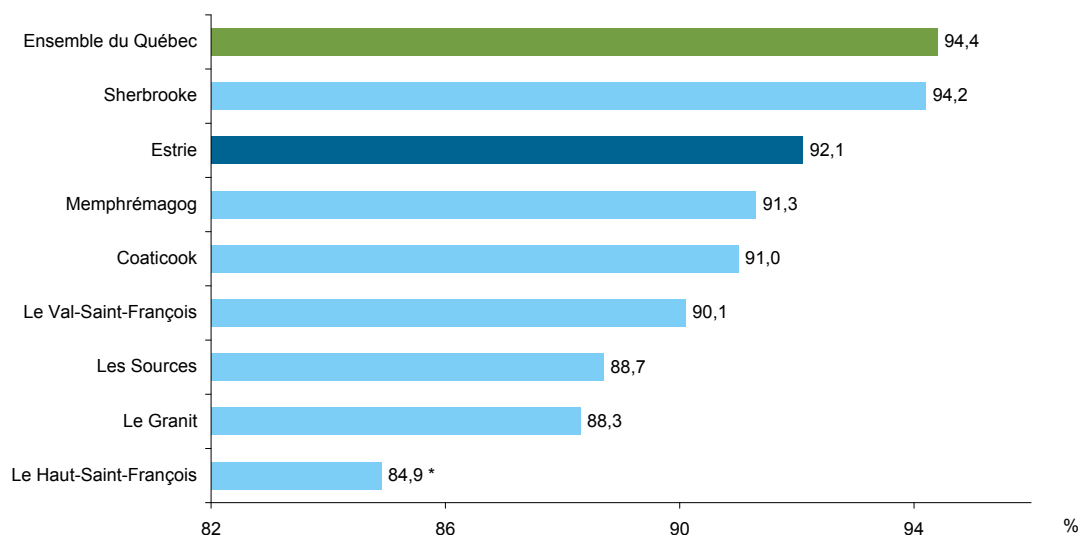
Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet*, 2012.

Plus de neuf ménages estriens qui ont une connexion Internet sur dix sont branchés à la haute vitesse

En 2012, 92,1 % des ménages branchés de l'Estrie ont une connexion Internet haute vitesse, ce qui représente 70,1 % de l'ensemble des ménages de la région. Dans l'ensemble du Québec, 94,4 % des ménages branchés à Internet le sont à partir d'une connexion haute vitesse, soit une proportion significativement plus élevée qu'en Estrie. À l'intérieur de la région, le taux de branchement à la haute vitesse varie d'environ dix points de pourcentage de la MRC la plus branchée à la moins branchée. La MRC Le Haut-Saint-François est la moins branchée à la haute vitesse (84,9 %) tandis que c'est à Sherbrooke que le taux de branchement à la haute vitesse est le plus élevé (94,2 %). Cependant, seul le taux pour le Haut-Saint-François est significativement différent de celui de la région.

Figure 7.2

Ménages branchés à la haute vitesse, en proportion des ménages branchés, MRC de l'Estrie et ensemble du Québec, 2012



Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} janvier 2012.

* L'estimation est significativement différente de celle pour la région administrative.

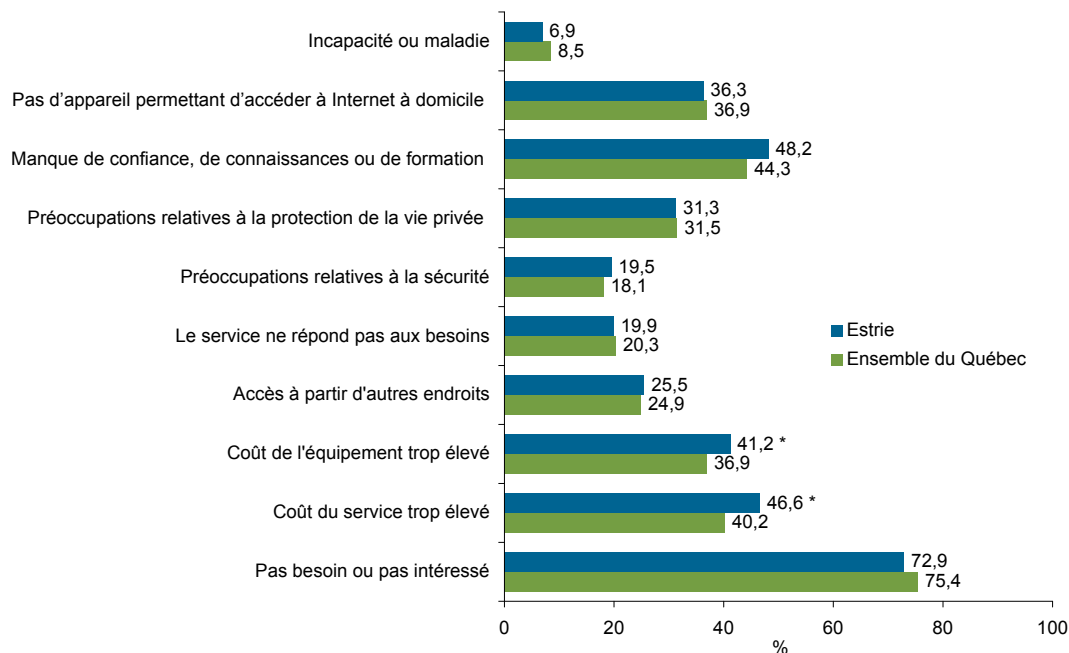
Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet*, 2012.

Près d'un ménage non branché sur deux trouve que le coût du service est trop élevé

En 2012, près du quart des ménages de l'Estrie n'ont pas une connexion Internet (23,6 %). La raison la plus fréquemment évoquée par ces ménages pour expliquer leur non-branchement est la même que dans toutes les régions du Québec : l'absence de besoin ou le manque d'intérêt (72,9 %). Toutefois, l'Estrie se distingue significativement de l'ensemble du Québec par sa proportion élevée de ménages non branchés qui ont évoqué le coût du service trop élevé (46,6 % comparativement à 40,2 %) et le coût de l'équipement trop élevé (41,2 % comparativement à 36,9 %) comme raison du non-branchement.

Figure 7.3

Proportion de ménages non branchés à Internet selon la raison du non-branchement, Estrie et ensemble du Québec, 2012



* L'estimation est significativement différente de celle pour l'ensemble du Québec.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet*, 2012.

8. Santé

par Pierre Cambon, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Le découpage géographique utilisé pour analyser cette section est celui des régions sociosanitaires, délimitées officiellement par le ministère de la Santé et des Services sociaux au printemps 2005. Par ailleurs, l'analyse dans cette section est surtout focalisée sur l'offre de services dans le système de santé au Québec, à savoir le personnel de la santé et les installations sociosanitaires.

Personnel de la santé

En 2011, en Estrie, le nombre de médecins augmente de 1,0 %, ce qui fait perdurer la croissance uniforme amorcée en 2005. Au Québec, ce nombre s'accroît de 2,7 %, ce qui porte l'effectif à 17 535. Depuis 2007, l'accroissement du nombre de médecins dans la région (+ 9,2 %) est dû davantage aux spécialistes (+ 15,5 %) qu'aux omnipraticiens (+ 2,2 %). Au Québec, les spécialistes (+ 10,6 %) plus que les omnipraticiens (+ 6,1 %) ont participé à l'augmentation du nombre de médecins (+ 8,4 %). Pour ce qui est des dentistes, on assiste en 2011 à une hausse de 4,6 %, ce qui poursuit la tendance positive amorcée en 2010. Depuis 2007, l'augmentation en Estrie est de 1,8 %.

On enregistre en 2011-2012 pour le personnel infirmier une hausse de 1,7 % en Estrie. Cette croissance est plus marquée chez les infirmières auxiliaires (+ 6,9 %), les infirmières cliniciennes et praticiennes (+ 4,3 %) et les préposées aux bénéficiaires (+ 1,9 %) que chez les infirmières (– 2,0 %).

Tableau 8.1

Personnel de la santé, région sociosanitaire de l'Estrie, 2007 à 2012

	Unité	2007	2008	2009	2010	2011
Médecins¹	n	752	769	781	813	821
Omnipraticiens	n	359	359	360	370	367
Ensemble des spécialistes	n	393	410	421	443	454
Nombre pour 1 000 habitants ^{2,r}	n pour 1 000 hab.	2,49	2,52	2,54	2,62	2,62
Dentistes¹	n	111	113	107	108	113
Nombre pour 1 000 habitants ^{2,r}	n pour 1 000 hab.	0,37	0,37	0,35	0,35	0,36
		2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012
Personnel infirmier^{3,4}	n	..	4 842	4 921	5 005	5 090
Infirmières	n	..	1 788	1 750	1 742	1 708
Infirmières cliniciennes et praticiennes	n	..	684	733	752	784
Infirmières auxiliaires	n	..	681	723	796	851
Préposées aux bénéficiaires	n	..	1 689	1 715	1 715	1 747
Nombre pour 1 000 habitants ^{2,r}	n pour 1 000 hab.	..	15,88	16,02	16,15	16,27

Note : Bien que regroupant une grande majorité de femmes, les données sur les infirmières, les infirmières cliniciennes et praticiennes, les infirmières auxiliaires et les préposées aux bénéficiaires incluent également les hommes.

1. Dans les statistiques, seuls les médecins et les dentistes (incluent les spécialistes en chirurgie buccale et maxillo-faciale) ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.
2. Calculé pour l'ensemble du personnel concerné par rapport à la population prise au 1^{er} juillet de chaque année financière. Pour plusieurs raisons, les ratios médecins/population par région ne doivent pas être interprétés comme des indicateurs d'accès aux services médicaux. Parmi ces raisons, la principale tient au fait que les populations de plusieurs régions reçoivent une partie importante des services qui leur sont fournis de médecins d'une région autre que celle dans laquelle résident ces populations. C'est le cas notamment des populations des régions situées en périphérie des grands centres de Montréal et de Québec.
3. Les données sont présentées sur la base des années financières (du 1^{er} avril au 31 mars). L'effectif du réseau de la santé et des services sociaux comprend uniquement certaines catégories du personnel infirmier : les infirmières, les infirmières cliniciennes et praticiennes, les infirmières auxiliaires et les préposées aux bénéficiaires.
4. Le nombre de personnes à l'emploi du réseau au 31 mars de l'année. Les personnes occupant plus d'un emploi au 31 mars sont comptabilisées une seule fois, en priorisant selon le statut (d'abord temps complet régulier, puis temps partiel régulier et ensuite temps partiel occasionnel), et, pour un même statut, selon l'équivalent temps complet (ETC) (MSSS, 2012).

Sources : Ministère de la Santé et des Services sociaux; Régie de l'assurance maladie du Québec.

Installations sociosanitaires

En ce qui concerne le taux d'occupation des lits dressés dans les unités de soins de santé physique et de gériatrie en Estrie, en 2010-2011, il diminue après une année en hausse et aboutit à 83,8 %. De plus, la diminution de 1,3 point de pourcentage s'accompagne d'une croissance de 3,8 % du nombre d'usagers. Au niveau provincial, le taux d'occupation (84,8 %) croît de 0,9 point, alors que le nombre d'usagers (723 449) augmente de 2,3 % en 2010-2011. Par ailleurs, l'augmentation de 1,3 % du nombre de lits dressés dans les unités de soins de santé physique et de gériatrie en Estrie en 2010-2011 maintient cette tendance amorcée en 2007-2008. Au Québec, le nombre de lits dressés (15 999) poursuit, en 2010-2011, sa légère augmentation (+ 1,0 %), et ce, pour une quatrième année consécutive.

Dans les unités d'hébergement et de soins de longue durée, avec une baisse de 0,2 point du taux d'occupation des lits dressés en 2010-2011, l'Estrie (96,1 %) affiche un taux inférieur à celui du Québec (97,6 %). Cette diminution s'accompagne d'une hausse du nombre d'usagers de 1,8 %. À l'échelle provinciale, le taux d'occupation augmente de 0,5 point en 2010-2011, alors que le nombre d'usagers (69 028) connaît une diminution de 0,5 %. Pour la deuxième année consécutive, le nombre de lits dressés dans les unités d'hébergement et de soins de longue durée a augmenté en Estrie (+ 0,4 % en 2010-2011). Au Québec, après la stagnation observée en 2009-2010, le nombre de lits dressés (39 711) décroît en 2010-2011 (– 1,2 %).

Tableau 8.2

Utilisation des lits selon le secteur¹, région sociosanitaire de l'Estrie, 2006-2007 à 2010-2011

	Unité	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Soins de santé physique et gériatrie						
Lits dressés ²	n	676	676	705	705	714
Nombre pour 1 000 habitants ^{3,r}	n pour 1 000 hab.	2,25	2,23	2,31	2,30	2,30
Usagers ⁴	n	31 175	31 403	32 350	31 999	33 205
Taux d'occupation ⁵	%	84,5	86,3	83,7	85,1	83,8
Hébergement et soins de longue durée						
Lits dressés ²	n	1 574	1 588	1 553	1 584	1 591
Nombre pour 1 000 habitants ^{3,r}	n pour 1 000 hab.	5,23	5,25	5,09	5,16	5,13
Usagers ⁴	n	3 094	3 012	2 662	2 692	2 741
Taux d'occupation ⁵	%	95,7	96,1	97,9	96,3	96,1

1. Les données sont présentées sur la base des années financières (1^{er} avril au 31 mars).

2. Nombre de lits dressés (lits dotés en personnel et prêts à recevoir un usager), tel qu'observé au 31 mars de chaque année financière, au sein du réseau d'établissements publics et privés conventionnés du Québec.

3. Calculé pour l'ensemble du nombre de lits dressés par rapport à la population prise au 1^{er} juillet de chaque année financière.

4. Usagers présents à un moment ou l'autre durant l'année financière.

5. Représente le nombre de jours-présence réels divisé par le nombre de jours-présence théoriques (nombre de lits dressés au 31 mars multiplié par 365 jours) pour une année financière donnée, le tout multiplié par 100.

Source : Ministère de la Santé et des Services sociaux.

9. Éducation

par Pierre Cambon, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Formation au collégial : diplômés selon le type de formation et le type de programme

Les établissements collégiaux de l'Estrie ont décerné 1 096 diplômes en formation préuniversitaire (46,6 %) et 1 203 diplômes en formation technique (51,1 %) en 2011. Entre 2006 et 2011, le nombre de diplômés de niveau collégial de l'Estrie a augmenté de 14,9 %. Cette tendance positive est due principalement à la hausse de 16,2 % des diplômes techniques, plus souvent observée chez les hommes (+ 44,1 %) que chez les femmes (+ 0,5 %). Les diplômes préuniversitaires sont eux aussi en croissance de 8,3 % durant la même période, car tant les femmes (+ 11,9 %) que les hommes (+ 3,0 %) connaissent une hausse, quoique moindre chez ces derniers. On constate également que le nombre de diplômes du collégial décernés à des femmes dépasse celui des diplômes remis aux hommes (58,8 % et 41,2 % respectivement), et ce, tant en formation préuniversitaire que technique.

En formation préuniversitaire, les sciences humaines regroupent 49,7 % des diplômes décernés et les sciences, 26,3 %. Ces familles de programmes représentent, dans le même ordre, le plus grand nombre de diplômes attribués au préuniversitaire, quelle que soit la région au Québec. On peut aussi observer en Estrie que les femmes sont majoritaires dans tous les types de programmes préuniversitaires. En ce qui a trait à la formation technique, ce sont les techniques administratives qui comptent le plus de diplômes décernés, soit 44,0 %, suivies par les techniques biologiques, 20,8 %. Par ailleurs, les hommes sont plus souvent diplômés en techniques administratives et physiques, alors que les femmes sont majoritairement diplômées en techniques artistiques, biologiques et humaines.

Tableau 9.1

Nombre de diplômes décernés au collégial par type de formation et famille de programme, Estrie, 2007-2011

	2007 ^r	2008 ^r	2009 ^r	2010 ^r	2011 ^{p1}
	n				
Estrie	2 004	x	2 190	2 311	2 352
Hors programme	—	x	26	34	53
Préuniversitaire	974	968	1 018	1 124	1 096
Arts	77	55	72	100	83
Arts et lettres	121	139	140	139	123
Multiples	73	64	59	66	57
Sciences	242	245	267	256	288
Sciences humaines	461	465	480	563	545
Technique	1 030	1 162	1 146	1 153	1 203
Techniques administratives	349	408	459	447	529
Techniques artistiques	55	57	56	67	56
Techniques biologiques	277	285	271	259	250
Techniques humaines	240	278	259	246	244
Techniques physiques	109	134	101	134	124

1. Les données de 2011 sont provisoires et incomplètes. Environ 3 000 attestations d'études collégiales (AEC) sont manquantes à l'échelle du Québec, ce qui est probablement dû à un retard de transmission des données (en période de grève étudiante) et non à une baisse réelle du nombre d'AEC.

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

10. Culture et communications

par Claude Fortier, Observatoire de la culture et des communications du Québec

L'Estrie regroupe 32 salles de spectacles, 26 institutions muséales¹, 12 bibliothèques publiques autonomes, 12 librairies et 5 cinémas ou ciné-parcs (35 écrans). En considérant la taille de sa population, l'Estrie dispose, pour les centres d'artistes, les bibliothèques publiques autonomes, les librairies et les cinémas et les ciné-parcs, d'un nombre d'établissements culturels assez similaire à la moyenne québécoise, exception faite des salles de spectacles (10,2 par 100 000 habitants), des institutions muséales (8,3 par 100 000 habitants), des écrans de cinéma (11,2 par 100 000 habitants) et des stations de radio privées et communautaires (3,5 par 100 000 habitants), dont la prévalence est légèrement plus élevée dans cette région.

Tableau 10.1

Nombre d'établissements culturels de divers types, Estrie, 2010-2011

	Établissements		Ratio région/Québec	Établissements ¹ par 100 000 habitants	
	2010	2011		Région	Ensemble du Québec
	n			2011	
			%	n	
Centres d'artistes	2	1	1,5	0,3	0,8
Salles de spectacles	30	32	5,2	10,2	7,8
Institutions muséales ²	26	26	5,8	8,3	5,6
Bibliothèques publiques autonomes : points de services	12	..	..	..	...
Bibliothèques publiques affiliées : points de services	..	..	..	..	...
Librairies	13	12	3,3	3,8	4,5
Cinémas et ciné-parcs	5	5	4,2	1,6	1,5
Écrans	35	35	4,5	11,2	9,7
Stations de radio privées et communautaires	11	11	6,5	3,5	2,1

1. À l'exception du nombre d'écrans par 100 000 habitants.

2. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'OCCQ en 2010.

Source: Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Le nombre de représentations de spectacles payants en arts de la scène est stable en 2011 (1,8 représentation par 1 000 habitants comparé à 1,7 en 2010). Au total, les institutions muséales enregistrent 222 649 visiteurs et les cinémas, 948 772 entrées. La région se situe légèrement sous la moyenne québécoise pour la fréquentation des activités culturelles. C'est particulièrement le cas pour les visiteurs des institutions muséales (712 par 1 000 habitants comparés à 1 582 pour la moyenne québécoise). Notons cependant que pour la vente de livres par les librairies, même si la région arrive sous la moyenne québécoise, elle se classe tout de même troisième, avec 61 \$ par habitant derrière Montréal (97 \$) et la Capitale-Nationale (86 \$).

1. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'OCCQ en 2010.

Tableau 10.2

Statistiques relatives à certaines activités culturelles, Estrie, 2010-2011

	Unité	Activités culturelles	Activités culturelles par 1 000 habitants		Ratio région/Qc
		2011	2010	2011	2011
Spectacles payants en arts de la scène					
Représentations	n	566	1,7	1,8	3,4
Entrées	n	138 750	552,6	443,5	2,1
Assistance des cinémas					
Entrées	n	948 772	3 274,7	3 032,6	x
Fréquentation des institutions muséales					
Entrées	n	222 649	772,7	711,7	1,8
Fréquentation des bibliothèques publiques autonomes					
Nombre de prêts ¹	n	..	6 017,7	..	...
Ventes de livres par les librairies					
Ventes de livres neufs	\$	19 087 906	..	61 011,4	4,3

1. Les données portent sur la population desservie.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Concepts et définitions

Démographie

Accroissement naturel

Variation de l'effectif d'une population due au solde des naissances et des décès.

Âge médian

Âge qui sépare la population en deux groupes d'effectifs égaux.

Indice synthétique de fécondité

L'indice synthétique de fécondité correspond au nombre moyen d'enfants qu'aurait un groupe de femmes si elles connaissaient, tout au long de leur vie féconde, les niveaux de fécondité par âge d'une année ou d'une période donnée. Il se calcule en faisant la somme des taux de fécondité par âge de l'année ou de la période considérée. Cet indicateur est indépendant de la structure par âge de la population. Il est cependant sensible aux changements qui peuvent survenir dans le calendrier de la fécondité. Par exemple, un report des naissances conduit à une baisse de l'indice, même si la descendance finale des générations, mesurée à la fin de la vie féconde, n'est pas modifiée.

Solde migratoire interne

Dans une région administrative, pertes ou gains nets résultant des échanges migratoires avec les autres régions administratives au cours d'une année (synonyme de solde migratoire interrégional). Dans une MRC, pertes ou gains nets résultant des échanges migratoires avec les autres MRC, y compris celles de sa propre région administrative.

Solde migratoire interrégional

Pertes ou gains nets résultant des échanges migratoires avec les autres régions administratives au cours d'une année.

Taux d'accroissement annuel moyen

Variation annuelle moyenne de l'effectif d'une population au cours d'une période donnée rapportée à la population moyenne de la période (exprimée en pour mille).

Conditions de vie et bien-être

Mesure du faible revenu

Mesure dont le seuil représente 50 % du revenu médian québécois après impôt des familles (incluant les personnes hors famille), préalablement ajusté en fonction de la taille et de la composition de la famille à l'aide d'une échelle d'équivalence. Ainsi, une famille est considérée comme à faible revenu lorsque son revenu ajusté est inférieur à ce seuil.

Marché du travail

Chômeur

Personne disponible pour travailler qui est sans emploi et qui cherche activement un emploi.

Emploi

Ensemble des personnes résidant dans un territoire donné et ayant effectué un travail quelconque contre rémunération ou en vue d'obtenir un bénéfice ainsi que les personnes absentes de leur travail mais qui maintiennent un lien d'emploi.

Population active

Population civile de 15 ans et plus, hors institution et hors réserve, qui sont en emploi ou en chômage.

Taux d'activité

Population active exprimée en pourcentage de la population de 15 ans et plus.

Taux d'emploi

Nombre de personnes actives exprimé en pourcentage de la population de 15 ans et plus.

Taux de chômage

Nombre de chômeurs exprimé en pourcentage de la population active.

Taux de travailleurs

Nombre de travailleurs divisé par la population des 25-64 ans.

Travailleur

Particulier âgé entre 25 et 64 ans ayant des revenus d'emploi ou d'entreprise comme principale source de revenu et résidant dans un territoire donné.

Comptes économiques

Base économique

Pour classer une industrie comme base économique, on calcule le quotient de localisation. Si le quotient de localisation normalisé d'une industrie est plus grand que 0 dans une région, cette industrie sera considérée comme base économique de cette région. Les bases économiques sont en fait les activités qui expliquent la croissance ou le déclin d'un territoire. Elles permettent de mieux définir la personnalité économique particulière ou encore la structure d'un territoire. À long terme, au cours du temps, les bases économiques d'un territoire peuvent se modifier.

Produit intérieur brut

Valeur sans double compte des biens et services produits dans le territoire économique d'une région au cours d'une période donnée, sans égard au caractère étranger ou non de la propriété des facteurs de production. Le PIB aux prix de base correspond au PIB calculé aux prix du marché, moins les prélèvements fiscaux applicables aux produits, plus les subventions à la consommation.

Quotient de localisation

Le quotient de localisation est défini comme la fraction de la valeur ajoutée d'une industrie qui est produite dans une région donnée, sur la fraction du PIB du Québec produit dans la même région. Si ce rapport est supérieur à 1, cette industrie contribue proportionnellement plus au PIB de la région qu'à celui du Québec.

Revenu disponible des ménages

Somme de tous les revenus reçus par les ménages résidant dans un territoire donné moins les transferts courants versés par ceux-ci à certains secteurs institutionnels. Plus précisément, le revenu disponible se compose du revenu primaire, des transferts courants que reçoivent les ménages des non-résidents, des ISBLSM et des administrations publiques moins les transferts courants que les ménages versent aux non-résidents, aux ISBLSM (les dons), ainsi qu'aux administrations publiques comme les impôts sur le revenu et les cotisations aux régimes d'assurance sociale.

Revenu disponible des ménages par habitant

Correspond au revenu disponible des ménages d'un territoire donné divisé par la population totale.

Revenu primaire

Les revenus primaires sont les revenus qui échoient aux ménages du fait de leur participation aux processus de production, ou parce qu'elles possèdent les actifs nécessaires pour la production. Les revenus primaires se composent de la rémunération des salariés, du revenu mixte net et du revenu net de la propriété. Les revenus primaires ne comprennent pas les cotisations sociales aux régimes d'assurance sociale, ni les prestations versées à partir de ces régimes, les impôts courants sur le revenu, sur le patrimoine, etc., ni les autres transferts courants.

Rémunération des salariés

Elle se définit comme la rémunération totale, en espèces ou en nature, à verser par une entreprise à un salarié pour le travail effectué par celui-ci durant la période comptable. La rémunération des salariés est enregistrée sur la base des droits et obligations; elle est donc mesurée par la valeur de la rémunération en espèces ou en nature qu'un salarié est en droit de recevoir de la part de son employeur, pour le travail effectué au cours de la période concernée, que la rémunération soit payée à l'avance, au moment où le travail est effectué, ou après. Plus précisément, sont considérés dans la rémunération des salariés, les salaires avant retenues, les pourboires, les commissions, les primes de rendement, les honoraires des directeurs et les allocations pour vacances et congés de maladie, ainsi que le solde et les indemnités militaires.

Revenu mixte net

Il correspond au revenu que les entreprises non constituées en société tirent de la production de biens et de services. On l'appelle revenu mixte parce qu'il inclut à la fois le revenu imputé au facteur capital de la production, ainsi que le revenu imputé au facteur travail de la production (rémunération du travail effectué par le ou les propriétaires). Le revenu mixte net correspond au revenu mixte brut moins la consommation de capital fixe.

Revenu net de la propriété

Cette catégorie de revenu correspond essentiellement aux revenus de placement, lesquels comprennent les dividendes, les intérêts sur les obligations canadiennes, de même que les intérêts sur les dépôts en banque ou en société de fiducie. Les gains en capital sont exclus.

Transferts courants des administrations publiques aux ménages

Paiements tels que les prestations fiscales pour enfants et les crédits d'impôt pour enfants, les prestations d'assurance-emploi, les pensions de sécurité de la vieillesse, les prestations de bien-être social, les bourses d'études et les subventions de recherche, les prestations d'indemnisation des accidents de travail, les subventions aux peuples autochtones, les pensions versées en vertu du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec, et les allocations aux anciens combattants.

Transferts courants des non-résidents aux ménages

Pensions payées par des administrations publiques étrangères à des résidents canadiens plus les versements faits par des non-résidents à des résidents canadiens.

Transferts courants des ISBLSM aux ménages

Comprennent les transferts en argent ainsi que les transferts en nature comme les dons de nourriture, de vêtements, de couvertures et de médicaments

Transferts courants des ménages aux non-résidents

Versements par des résidents canadiens à des non-résidents et retenues d'impôt à la source versées à l'étranger.

Transferts courants aux ISBLSM

Ils consistent en des transferts en espèces reçus, régulièrement ou occasionnellement, par les ISBLSM, sous forme de cotisations, de souscriptions, de dons volontaires, etc. Ces transferts sont destinés à couvrir les coûts de la production non marchande des institutions sans but lucratif au service des ménages, ou à fournir les fonds permettant de financer les transferts courants aux ménages résidents ou non résidents, sous forme de prestations d'assistance sociale.

Transferts courants des ménages aux administrations publiques

Impôts sur le revenu, cotisations aux régimes d'assurance sociale et autres transferts courants.

Investissements et permis de bâtir

Investissements

Les investissements sont les dépenses en immobilisation relatives aux constructions nouvelles, aux améliorations importantes apportées à des constructions déjà existantes, ainsi qu'à l'achat de machines et d'équipement neufs. Ces dépenses comprennent également celles des particuliers au titre de la construction résidentielle, mais excluent l'achat de terrains, de constructions déjà existantes, de machines ou d'équipement d'occasion (à moins qu'ils n'aient été importés).

Investissements du secteur public

Il s'agit de dépenses en immobilisation des entreprises publiques et de l'administration publique, effectuées aux niveaux fédéral, provincial et local. Par ailleurs, l'administration publique provinciale inclut notamment les institutions d'enseignement et les établissements de santé et de services sociaux.

Permis de bâtir

La valeur des permis de bâtir correspond à la valeur des permis de construction émis par les municipalités de 10 000 habitants et plus, soit pour l'érection de nouveaux édifices, selon le type de construction (résidentiel, industriel, commercial, institutionnel et gouvernemental).

Nombre d'unités de logements

Il correspond au nombre de logements indépendants créés. Il ne faut pas confondre avec le nombre de structures. Par exemple, dans le cas d'un édifice à appartements comptant six logements, on fera référence à six unités de logement. Dans le cas de transformation de bâtiments en unités de logement additionnelles, on tient compte du nombre de nouvelles unités créées.

Santé

Infirmière

Détient un diplôme d'études collégiales en soins infirmiers (DEC) d'une durée de 3 ans et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou est en attente de le recevoir.

Infirmières cliniciennes et praticiennes

Détiennent un baccalauréat en sciences infirmières ou un baccalauréat comportant trois certificats admissibles, dont au moins deux certificats reconnus en soins infirmiers, ou un diplôme de deuxième cycle donnant ouverture au certificat de spécialiste de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec (OIIQ) et les attestations de formation prescrites par la réglementation ainsi qu'un certificat de spécialiste de l'OIIQ. Ces infirmières doivent détenir également un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou être en attente de le recevoir.

Infirmière auxiliaire

Détient le diplôme d'études professionnelles (DEP) décerné pour avoir réussi le programme de formation Santé, assistance et soins infirmiers (SASI) et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec.

Préposée aux bénéficiaires

Détient un diplôme d'études professionnelles ou une attestation d'études collégiales en assistance à la personne en établissement de santé ou autre formation appropriée.

Éducation

Formation professionnelle

La formation professionnelle, constituée de l'ensemble des programmes d'études professionnelles (sanctionnés par une AFP, un DEP ou une ASP), est régie par la Loi sur l'instruction publique, le Régime pédagogique de la formation professionnelle et l'Instruction de la formation professionnelle et est offerte aux jeunes et aux adultes. Les métiers ou professions associés à ces programmes sont d'un niveau de complexité moindre que celles associées aux programmes d'études techniques. Les programmes d'études professionnelles sont dispensés par des établissements d'enseignement secondaire (les centres de formation administrés par les commissions scolaires et établissements privés). Une formation professionnelle mène à l'exercice d'un métier spécialisé ou semi-spécialisé.

Formation technique

La formation technique, constituée de l'ensemble des programmes d'études techniques (sanctionnés par un DEC ou une AEC), est régie par la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel et le Règlement sur le Régime des études collégiales et est offerte aux jeunes et aux adultes. Les métiers ou professions associées à ces programmes sont d'un niveau de complexité plus élevé que celles associées aux programmes d'études professionnelles. Les programmes de formation technique sont dispensés par des établissements d'enseignement postsecondaire (les cégeps, les établissements privés subventionnés, les établissements privés non-subventionnés et les écoles gouvernementales). Une formation technique vise un métier ou une profession de technicienne ou technicien.

Culture et communications

Bibliothèque publique affiliée

Bibliothèque desservant une municipalité de moins de 5 000 habitants et affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques.

Centre d'artistes

Centre d'artistes en arts visuels et en arts médiatiques soutenu par le Conseil des arts et des lettres du Québec.

Institution muséale

Regroupe les musées, les centres d'exposition et les lieux d'interprétation.

Point de service d'une bibliothèque publique autonome

Antenne d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de 5 000 habitants et plus ou d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui n'est pas affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques.

Salle de spectacle

Salle ou lieu où sont présentés des spectacles payants en arts de la scène, selon l'*Enquête sur la fréquentation des spectacles* de l'Institut de la statistique du Québec.

Spectacle payant en arts de la scène

Représentation payante d'un spectacle de théâtre, de danse, de musique, de chanson ou de variétés, à l'exclusion des spectacles où le droit d'entrée prend la forme d'un passeport ou d'un macaron valide pour l'ensemble d'un festival, des spectacles privés et des spectacles amateurs.

Tableau comparatif pour les régions administratives

	PIB par habitant		Revenu disponible des ménages par habitant		Taux de chômage ¹	Taux de faible revenu des familles	Dép. en immob.	Population au 1 ^{er} juillet	
	2011 ^{ep}	Var. 11/10	2011 ^p	Var. 11/10	2012	2010	Var. 13/12	2012 ^p	TAAM ² 2006-2012
	\$/hab.	%	\$/hab.	%	%	%	%	n	pour 1000
Bas-Saint-Laurent	31 669	4,4	22 345	2,5	8,1	6,1	3,3	199 834	- 1,4
Saguenay-Lac-Saint-Jean	36 221	3,9	23 887	3,0	8,1	6,0	- 9,9	273 009	- 0,7
Capitale-Nationale	43 862	3,5	26 431	2,0	5,7	5,5	10,4	707 984	9,5
Mauricie	31 999	4,2	22 664	1,5	9,7	8,9	3,2	263 269	1,9
Etrie	32 588	3,6	23 180	2,1	8,0	8,7	- 0,9	315 487	7,8
Montréal	55 722	3,9	26 567	3,8	10,2	16,6	- 2,4	1 981 672	9,3
Outaouais	31 269	3,4	25 523	2,6	6,5	8,4	0,0	372 329	12,8
Abitibi-Témiscamingue	41 784	4,4	26 907	5,3	6,4	7,1	- 0,3	146 753	2,2
Côte-Nord	58 909	3,2	26 789	2,4	7,6	8,5	- 19,2	95 647	- 1,6
Nord-du-Québec	66 131	4,0	24 753	2,7	7,6	15,4	10,0	42 993	10,9
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	27 323	4,7	21 857	4,1	12,9	8,8	- 16,9	92 536	- 4,7
Chaudière-Appalaches	32 915	3,4	24 444	1,7	4,6	4,8	- 2,2	408 188	4,7
Laval	32 245	3,0	26 196	2,0	8,1	8,1	4,4	409 718	15,9
Lanaudière	23 959	3,2	24 934	1,9	7,9	7,5	2,6	476 941	15,8
Laurentides	30 282	3,4	26 045	1,8	6,8	7,3	10,4	563 139	13,8
Montréal	32 879	3,4	26 598	2,2	6,5	7,5	2,5	1 470 252	10,2
Centre-du-Québec	35 613	3,3	23 219	1,7	8,3	7,8	2,4	235 005	6,6
Ensemble du Québec	39 351	3,6	25 646	2,6	7,8	9,3	0,5	8 054 756	9,0

1. La région du Nord-du-Québec est incluse dans la Côte-Nord.

2. TAAM : taux d'accroissement annuel moyen, calculé par rapport à la population moyenne de la période. Voir l'encadré de la page 5.

Tableau comparatif pour les MRC de la région de l'Etrie

	Revenu disponible des ménages par habitant		Taux de travailleurs de 25 à 64 ans	Taux de faible revenu des familles	Population au 1 ^{er} juillet		Accroissement naturel	Solde migratoire interne
	2011 ^p	Var. 11/10	2011 ^p	2010	2012 ^p	TAAM ¹ 2006-2012	2012 ^p	2011-2012 ²
	\$/hab.	%	%	%	n	pour 1000	n	n
Etrie	23 180	2,1	70,4	8,7	315 487	7,8	884	314
Le Granit	20 765	1,7	71,8	7,3	22 185	- 2,2	- 6	- 123
Les Sources	20 086	1,8	66,5	10,2	14 512	0,3	14	- 5
Le Haut-Saint-François	20 584	3,6	70,0	10,0	21 912	1,5	90	85
Le Val-Saint-François	24 219	4,3	74,7	6,4	29 452	1,3	121	- 2
Sherbrooke	23 201	1,8	69,0	9,6	161 253	13,2	562	209
Coaticook	21 418	1,5	71,1	6,9	18 432	- 1,4	53	- 101
Memphrémagog	26 433	1,3	73,1	7,4	47 741	7,9	51	250
Ensemble du Québec	25 646	2,6	73,3	9,3	8 054 756	9,0	27 900	...

Note : Pour la population et le solde migratoire interne, selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2012. Pour l'accroissement naturel et le taux de travailleurs, selon le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2012. Pour le revenu disponible des ménages par habitant, selon le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2011. Pour le taux de faible revenu des familles, selon le découpage des MRC géographiques au 1^{er} janvier 2010.

1. Taux d'accroissement annuel moyen, calculé par rapport à la population moyenne de la période. Voir l'encadré de la page 5.

2. Année du 1^{er} juillet au 30 juin.

Estrie

Superficie en terre ferme (2012)	10 194 km ²
Densité de population (2012)	30,9 hab./km ²
Population totale (2012 ^p)	315 487 hab.
Solde migratoire interrégional (2011-2012) ¹	314 hab.
PIB aux prix de base (2011 ^{ep})	10 172,5 M\$
PIB par habitant (2011 ^{ep})	32 588 \$/hab.
Revenu disponible des ménages par habitant (2011 ^p)	23 180 \$/hab.
Emplois (2012)	146,3 k
Taux d'activité (2012)	61,1 %
Taux d'emploi (2012)	56,1 %
Taux de chômage (2012)	8,0 %
Taux de faible revenu des familles (2010)	8,7 %
Dépenses en immobilisation (2013) ²	2 283 M\$

1. Année du 1^{er} juillet au 30 juin.

2. Perspectives.